



INTERPARFUMS  
RAPPORT DE  
*PERFORMANCE*  
ESG 2023

# SOMMAIRE

..... Editorial .....	3
..... A propos d'Interparfums .....	4
..... <b>CRÉATION DE VALEUR DURABLE</b> .....	
Modèle d'affaires .....	6
Démarche RSE .....	7
Matrice de matérialité .....	8
Stratégie RSE .....	9
Objectifs RSE .....	10
Reconnaisances externes .....	11
..... <b>INTÉRÊTS ET POINTS DE VUE DES PARTIES PRENANTES EXTERNES</b> .....	
Bâtir des relations de confiance avec les donneurs de licence et les distributeurs .....	13
Tisser des partenariats industriels durables .....	14
Evaluer la performance RSE de ses fournisseurs .....	15
..... <b>ENVIRONNEMENT</b> .....	
Changement climatique .....	18
Eau .....	23
Biodiversité et écosystèmes .....	24
Économie circulaire .....	26
Environnement dans la chaîne de valeur .....	31
..... <b>SOCIAL</b> .....	
Effectifs d'Interparfums .....	33
Conditions de travail .....	34
Employés dans la chaîne de valeur .....	41



## CONSOMMATEURS

Assurer la santé et la sécurité des consommateurs .....	43
Privilégier un taux de naturalité important .....	45

## GOUVERNANCE

Une gouvernance mobilisée et engagée .....	47
Gouvernance de la RSE .....	48
Facteurs de risques .....	49
Éthique et conformité .....	52

## COIN DES EXPERTS

Tableau des indicateurs ESG .....	55
Ressources utiles .....	58

## EDITORIAL

En 2023, nous avons publié des résultats financiers records avec plus de 798 M€ de ventes et 165 M€ de résultat opérationnel.

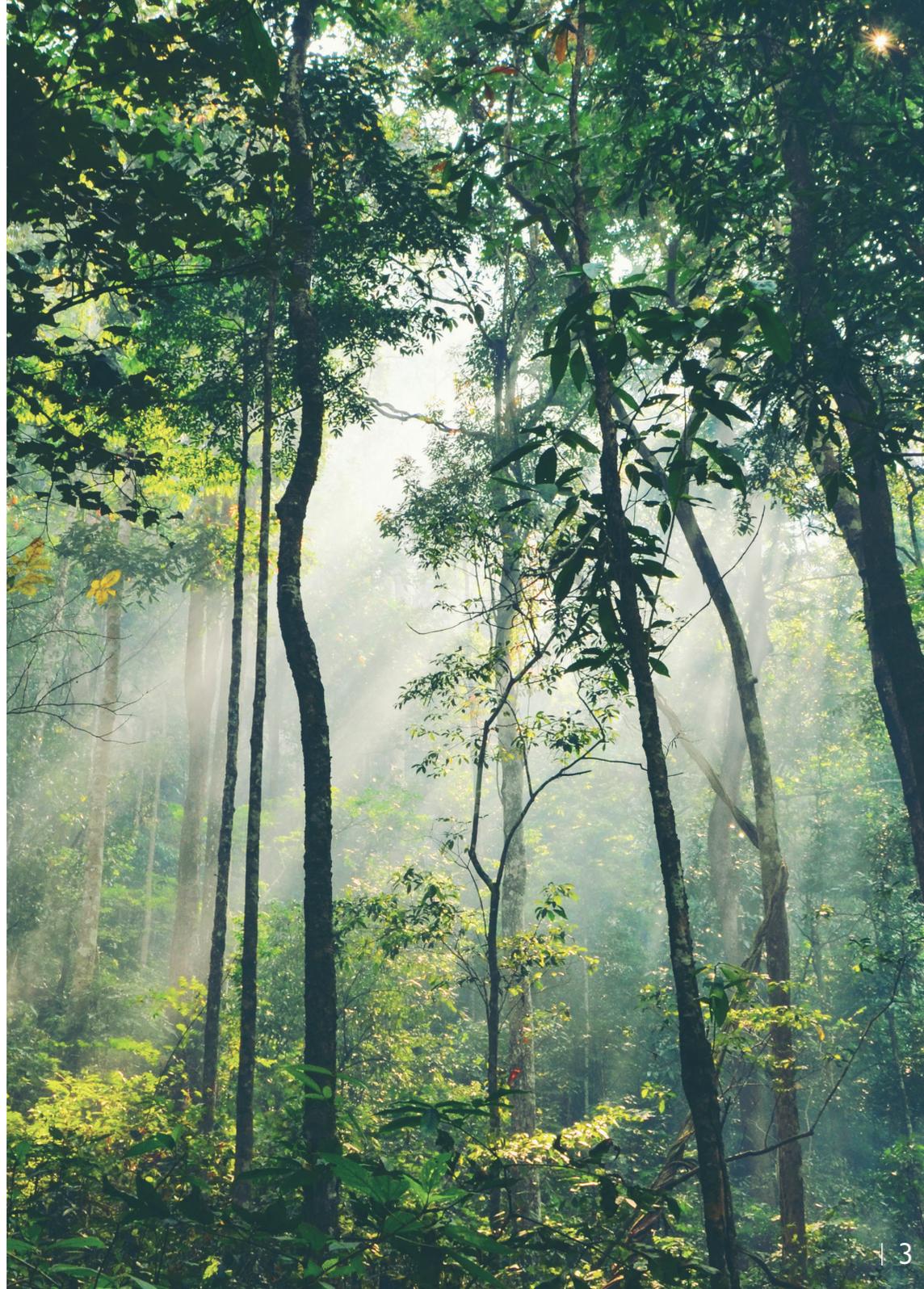
La performance d'une entreprise ne peut se réduire à des résultats économiques qui, certes illustrent la désirabilité de nos produits, mais il faut également démontrer une performance extra-financière. Cette dernière répond à notre volonté et également à des attentes fortes exprimées tant par les instances réglementaires, les investisseurs, les collaborateurs que par les marques qui nous font confiance et qui sont elles-mêmes engagées dans des stratégies ESG.

Sur ces dimensions, nous abordons les enjeux à leur juste niveau sans en négliger aucun avec une démarche pragmatique et de progrès. Ces derniers sont par ailleurs nombreux et vous les découvrirez au fil de ce rapport.

Pour avancer sur ce chemin vertueux, nous nous appuyons sur nos partenaires, qui sont également confrontés à l'exigence des réglementations conjuguées à celles du secteur et aux attentes des consommateurs, et nous les accompagnons si besoin.

Interparfums, avec son portefeuille de marques fortes, de valeur, encore enrichi en 2023 avec la signature du contrat de licence Lacoste, reste concentrée sur sa mission qui est de mettre sur le marché de beaux produits avec des signatures olfactives actuelles et de qualité. En parallèle, j'attends de tous les collaborateurs et de nos partenaires une appétence pour les sujets ESG, chacun dans leurs métiers pour contribuer à nos objectifs et répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

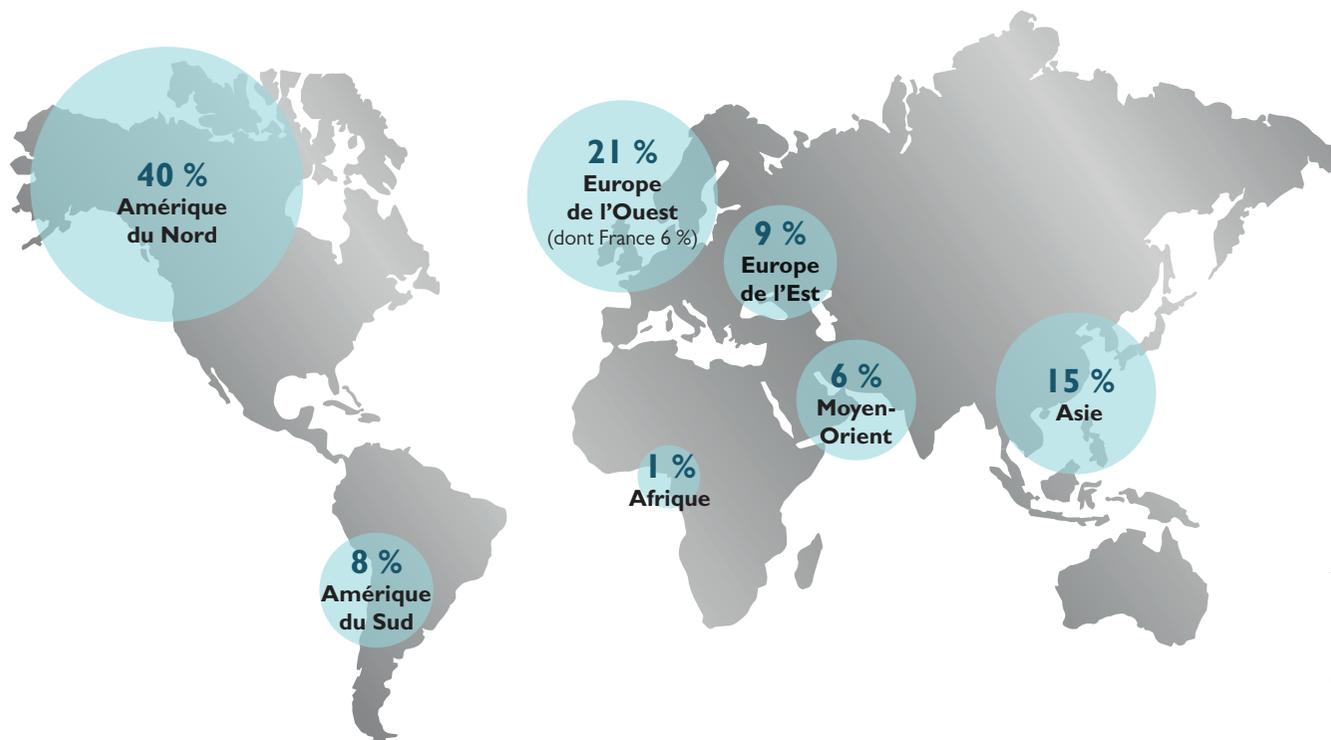
Philippe Santi,  
Directeur Général Délégué, Président du Comité Exécutif RSE



# A PROPOS D'INTERPARFUMS

L'activité d'Interparfums est de créer et développer sur le long terme des lignes de parfums pour des marques de prestige.

## CHIFFRE D'AFFAIRES 2023 PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE



## PORTEFEUILLE DE MARQUES

Montblanc : 26 %  
Jimmy Choo : 26 %  
Coach : 23 %  
Lanvin : 6 %  
Rochas : 5 %  
Van Cleef & Arpels : 3 %  
Karl Lagerfeld : 3 %  
Kate Spade : 3 %  
Boucheron : 2 %  
Moncler : 1 %  
Autres marques : 2 %

Fin décembre 2022, Lacoste, la marque iconique du fashion sport, et Interparfums ont annoncé la signature d'un accord de licence parfums mondial et exclusif d'une durée de 15 ans à effet au 1er janvier 2024. Le lancement d'une première ligne masculine de parfums Lacoste Original, incarnée par Pierre Niney, a été effectuée en juillet 2024 et devrait permettre à la marque de franchir une étape importante dans le cadre son redéploiement en France et à l'international.



# CRÉATION DE VALEUR DURABLE

Depuis sa création, le Groupe cherche à créer de la valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes. En effet, c'est en proposant aux consommateurs du monde entier des produits de qualité, répondant aux identités des différentes licences que le succès d'Interparfums s'écrit. Formaliser une démarche RSE a donc été naturel pour démontrer la performance extra-financière du Groupe et l'animer de manière pragmatique. Cette stratégie s'appuie sur une matrice de matérialité et s'accompagne d'objectifs, s'alignant ainsi sur les meilleures pratiques du secteur.

- 6 Modèle d'affaires
- 7 Démarche RSE
- 8 Matrice de matérialité
- 9 Stratégie RSE
- 10 Objectifs RSE
- 11 Reconnaissances externes

# MODÈLE D'AFFAIRES

## Nos ressources

### Humaines

- 344 salariés répartis dans plusieurs pays
- Une diversité de compétences
- Des équipes expérimentées
- Une organisation agile
- Une charte « employeur responsable »

### Immatérielles

- Un portefeuille de 11 marques de prestige
- Des savoir-faire dans la création, le développement et la distribution de parfums et cosmétiques de prestige
- Une culture entrepreneuriale

### Industrielles & commerciales

- Une centaine de partenaires industriels
- Un sourcing à 85 % en Europe
- Un suivi de proximité des partenaires industriels
- Un réseau de distribution international

### Sociétales

- Des relations partenariales de longue date avec l'ensemble des parties prenantes
- Des engagements en matière de mécénat

### Environnementales

- Une prise en compte de l'empreinte environnementale dans la conception des produits
- Un entrepôt HQE de 36 000 m<sup>2</sup> à proximité des usines
- Deux entrepôts à proximité des lieux de consommation (Amérique du Nord et Asie)
- Une charte « éco-conception optimisée »

### Gouvernance

- Une éthique reconnue s'appuyant sur une « charte éthique des affaires »
- Adoption du Code de gouvernement d'entreprise et du Code anticorruption de Middledex
- Existence d'un Comex RSE

### Financières

- Un bilan très solide avec une trésorerie nette de 55 M€
- Une Société cotée sur Euronext compartiment A, contrôlée par les fondateurs

### Tendances du secteur de la parfumerie

- Une attente croissante des consommateurs et des marques en matière d'environnement
- Une communication multicanale
- Des réglementations de plus en contraignantes



## Notre création de valeur

### Humaine

- Une politique salariale motivante avec des salariés associés aux résultats de l'entreprise
- 60 M€ versés aux collaborateurs sous forme de rémunération et de participation en 2023
- Des plans d'actions de performance tous les 2/3 ans
- Un taux de recommandation de 80,4 % évalué par une enquête d'engagement des collaborateurs
- 84/100 Index égalité homme/femme (périmètre France)
- 41 ans d'âge moyen
- 7,5 années d'ancienneté moyenne



### Industrielle

- 83 % de relations de + de 10 ans avec nos fournisseurs
- 275 M€ d'achats industriels en Europe en 2023



### Sociétale

- 778 k€ de dépenses allouées au mécénat et aux dons en 2023



### Environnementale

- 92 % d'achats réalisés avec des fournisseurs notés Ecovadis 68,1 : Note moyenne Ecovadis de nos fournisseurs
- 191 kteqCO<sub>2</sub> d'empreinte carbone (scope 1, 2 et 3) dans la fourchette basse de notre secteur d'activité
- Engagement auprès de SBTi



### Financière

- 798 M€ de chiffre d'affaires en 2023
- 20,7 % de marge opérationnelle en 2023
- 65,9 M€ de dividendes distribués aux actionnaires en 2023
- 34,6 millions de flacons et 4,9 millions de coffrets expédiés en 2023
- Intégration au SBF 120 et CAC Mid 60



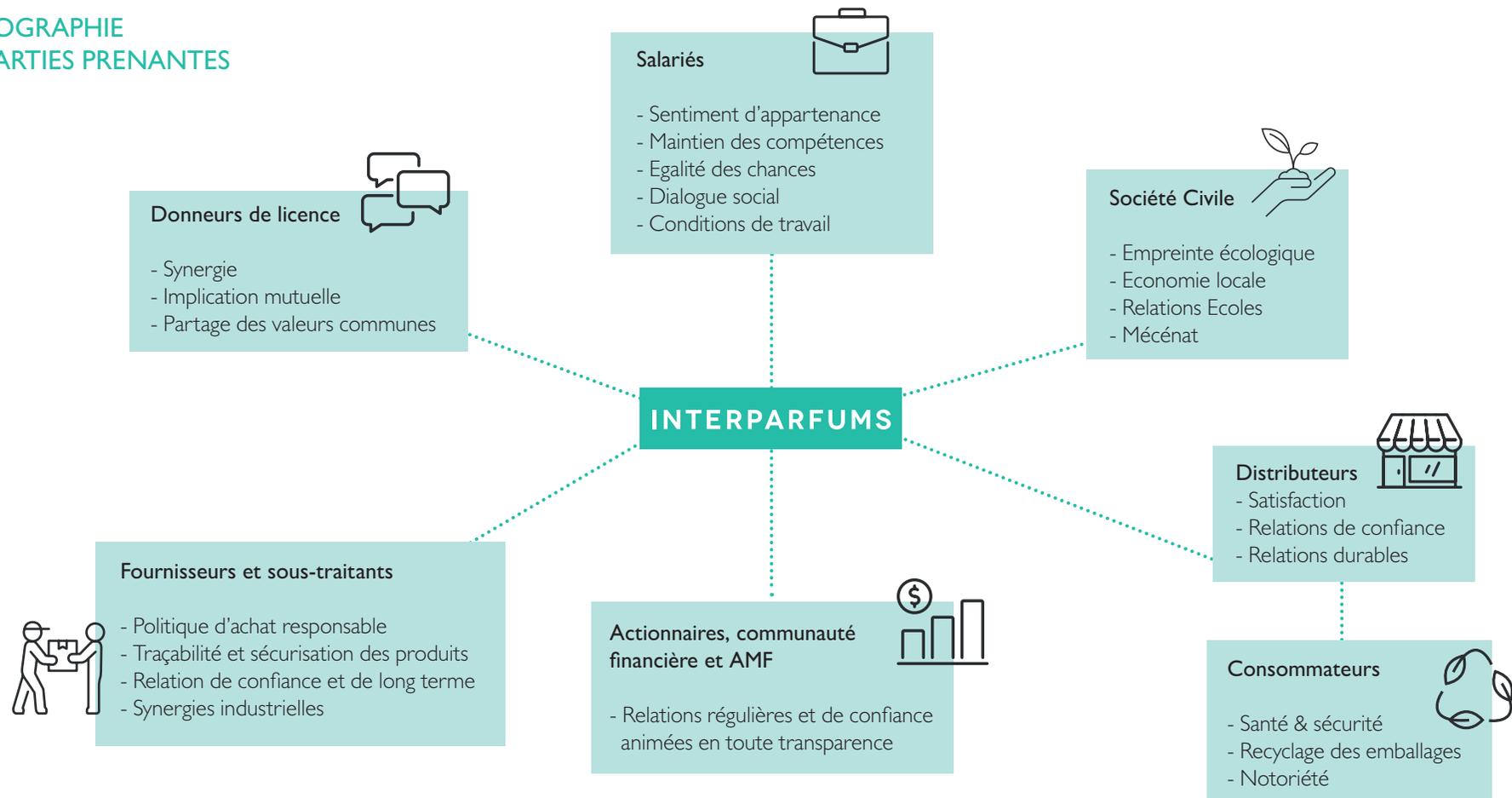
# DÉMARCHE RSE

Dans un environnement en constante mutation, cartographier l'ensemble des parties prenantes d'Interparfums permet de mieux identifier les enjeux et attentes RSE tout au long de la chaîne de valeur. Les principales parties prenantes identifiées sont les donneurs de licence, les salariés, les fournisseurs et sous-traitants, les distributeurs ainsi que la communauté financière au sens large. Cette démarche permet de créer des liens solides avec chaque groupe de parties prenantes..

1. Interparfums s'engage avec ses parties prenantes externes (partenaires industriels et donneurs de licence) grâce à ses liens étroits qui lui permettent de récolter régulièrement leurs retours.
2. Les collaborateurs, actuels et futurs, expriment leurs souhaits lors des entretiens annuels et via l'enquête d'engagement menée chaque année.
3. La communauté financière dispose de nombreux moments

d'échange lors de réunions et par l'intermédiaire de questionnaires qui sont transmis à Interparfums. De plus, la mise en place d'un Comité Consultatif des Actionnaires Individuels renforce le dialogue régulier avec les actionnaires.

## CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES



# MATRICE DE MATÉRIALITÉ

Interparfums a identifié ses enjeux RSE sur la base des attentes de ses parties prenantes et du marché. Une analyse de simple matérialité a permis de les hiérarchiser afin de mettre en évidence les priorités à traiter dans les prochaines années pour assurer la durabilité du modèle. Dans un objectif d'anticipation, la matrice de simple matérialité présente ci-contre les ESRS (European Sustainability Reporting Standards).

La cotation des enjeux ESG a été effectuée en Comité Exécutif RSE, l'instance de gouvernance mise en place pour animer la démarche du Groupe. Le plan d'actions et les indicateurs présentés dans le rapport annuel sont alignés avec cette matrice qui sera revue régulièrement.

Interparfums sera soumise à la réglementation CSRD (Corporate Sustainability Directive) en 2026 sur les données 2025. Dans ce cadre, les travaux sur la matrice de double matérialité ont été abordés courant 2024 et seront présentés au Comité RSE du Conseil d'administration en novembre 2024.

## PRINCIPAUX RISQUES EXTRA-FINANCIERS

### Risques liés à l'activité

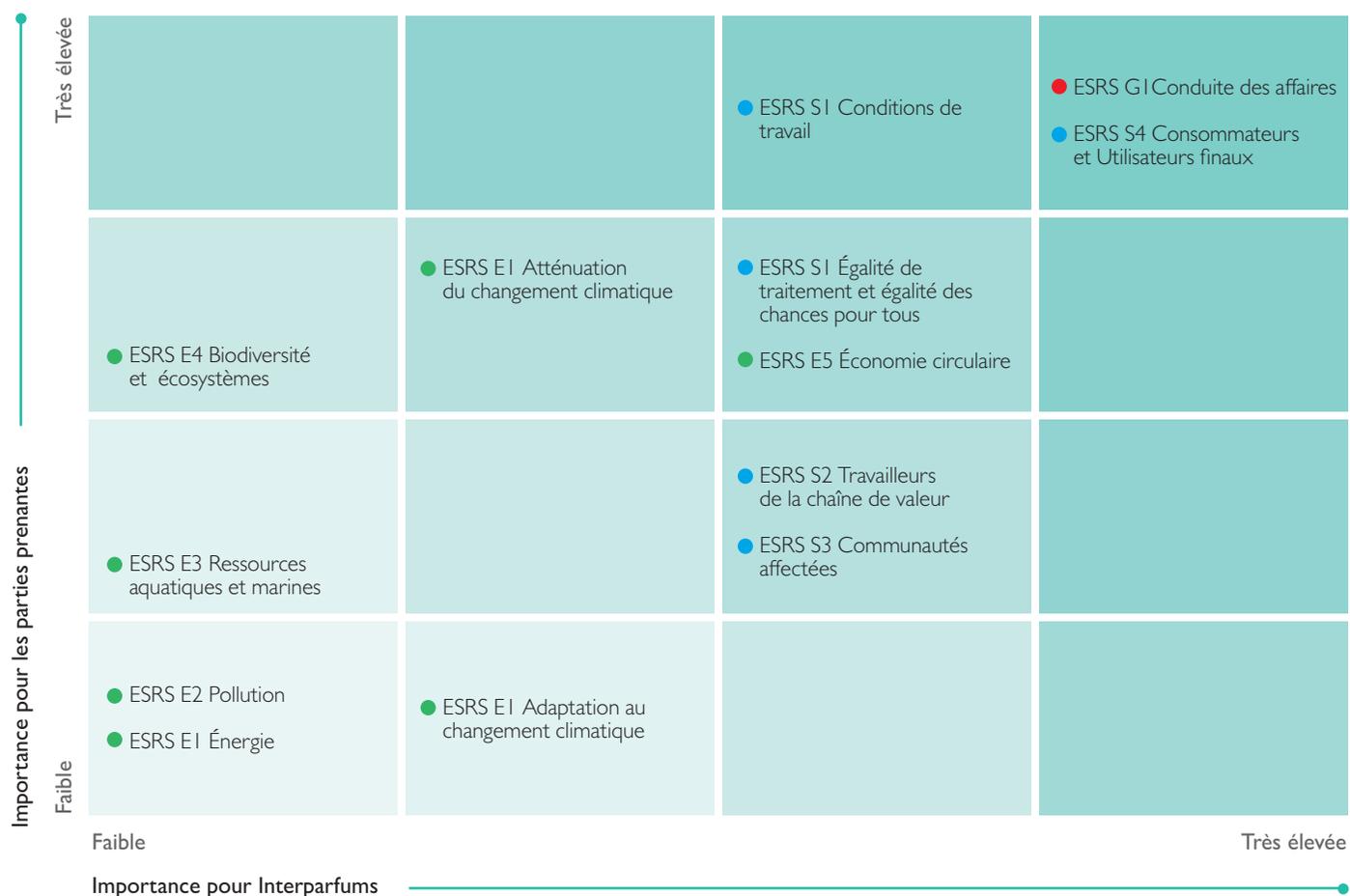
- Risque lié à l'arrêt d'une licence majeure
- Risques liés à l'environnement sanitaire, politique et économique
- Risque lié à l'image et la réputation du Groupe
- Risque lié au non respect des droits humains dans la chaîne d'approvisionnement

### Risques industriels

- Risque lié aux approvisionnements et à la production
- Risques financiers liés aux effets du changement climatique
- Risque lié à la qualité et sécurité des produits
- Risque lié à l'érosion de la biodiversité

### Risques juridiques et informatiques

- Risque lié à la propriété intellectuelle
- Risque informatique - cybersécurité



# STRATÉGIE RSE

Interparfums s'inscrit dans une démarche globale de prise en compte de la responsabilité sociale, environnementale, sociétale et de transparence. Le Groupe développe, d'année en année, une politique RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise), mise en œuvre par ses Directions Opérationnelles et Directions Fonctionnelles en impliquant l'ensemble du personnel et identifie ses principaux enjeux articulés autour de plusieurs axes : ses responsabilités envers les consommateurs, l'environnement, les parties prenantes externes, la Société et les collaborateurs, le tout en ligne avec la CSRD.

Pour appuyer cette démarche, à l'initiative de la Direction Générale un Comité Exécutif RSE a été créé début 2021. Composé des Directions Supply Chain & Opérations, Ressources Humaines, Financière, Juridique, et Communication, il a formalisé la stratégie RSE du Groupe sous l'impulsion de la Direction Générale, avec l'ambition :



7 réunions  
du Comité  
Exécutif RSE  
en 2023

De conforter son statut **d'employeur responsable** avec, notamment, la formalisation d'une « Charte Employeur Responsable » et le renforcement du plan de formation des collaborateurs.

De **réduire son empreinte écologique et d'associer les fournisseurs à la démarche** grâce, notamment, à la mise en place d'un cahier des charges éco-conception optimisé incluant notamment la réduction des emballages et l'introduction de matières recyclées et recyclables sur chacun des produits développés.

De **mesurer son empreinte carbone** selon la méthodologie du GHG protocol (Scope 1,2 et 3) afin d'initier une trajectoire bas carbone compatible avec l'Accord de Paris du 12 décembre 2015.

De **renforcer sa démarche de développement durable** en déployant une charte éthique des affaires opposable aux parties prenantes opérationnelles.

## Création d'un Comité RSE au sein du Conseil d'administration :

Lors de l'Assemblée Générale 2024, la nomination de Madame Caroline Renoux (voir son parcours en page 48) en qualité de nouvelle administratrice indépendante a été actée. Elle présidera le Comité RSE qui se réunira deux fois par an. Son rôle est de faire de la RSE un sujet majeur et central en Conseil d'administration afin de suivre notamment la trajectoire climat, les sujets liés à l'érosion de la biodiversité et à la résilience de la chaîne d'approvisionnement. Ce Comité sera également très attentif aux enjeux sociaux tant chez Interparfums qu'au sein de la chaîne de valeur amont.



# OBJECTIFS RSE

Conformément à la stratégie mise en place en termes de Responsabilité Sociale, le tableau ci-après présente les principaux objectifs fixés par le Groupe et les met en regard du référentiel des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU et des ESRS.

ESRS	ODD	NOS OBJECTIFS 2025	NOS PROGRÈS EN 2023-2024
<b>Proposer des produits et leurs emballages intégrant les enjeux environnementaux et sociétaux</b>			
ESRS E4, E5 et ESRS S2, S3, S4		Travailler avec des partenaires présentant une performance RSE selon Ecovadis >70/100	Note moyenne des fournisseurs évalués selon Ecovadis : 68,1/100
ESRS E5	 	Proposer 85 % d'emballages recyclables	82 % de nos emballages sont recyclables
ESRS E5		Diffuser la charte écoconception à l'ensemble des fournisseurs industriels	100 % depuis 2022
<b>Initier une trajectoire bas carbone</b>			
ESRS E1		Réduire de 3 % /an <sup>1</sup> les émissions carbone des scopes 1 et 2. Atteindre la neutralité carbone des scopes <sup>2</sup> 1, 2 et 3 d'ici 2030.	Réduction des émissions de 13 % entre 2021 et 2023 Réduction de l'intensité des émissions carbone de 23 % entre 2021 et 2023
		S'engager dans des projets de contribution (séquestration du carbone)	Initiation d'un premier projet en 2023
		Engager 100 % des fournisseurs industriels à lancer une trajectoire bas carbone	20 % des fournisseurs engagés
<b>Attirer, accompagner et faire progresser tous les talents</b>			
ESRS S1		Déployer la charte Employeur responsable	Fait en 2023
		Former 70 % des collaborateurs par an	55 % des collaborateurs formés (2023)
		Former les collaborateurs à la RSE	20% des collaborateurs formés (2023)
		Sensibiliser les collaborateurs au sujet du handicap	Intervention annuelle d'une association/personnalité engagée
<b>Agir avec éthique et conformité</b>			
ESRS G1		Déployer la charte éthique des affaires auprès de l'ensemble des parties prenantes	50 % des partenaires <sup>3</sup> ont reçu la charte éthique des affaires (fournisseurs industriels)
		Sensibiliser l'ensemble des collaborateurs	Action initiée fin 2023

<sup>1</sup> Année de référence: 2021

<sup>2</sup> Le scope 1 concerne les émissions directes de gaz à effet de serre liées à l'énergie, ici la consommation de gaz pour le chauffage et le carburant des véhicules de fonction.

Le scope 2 concerne les émissions indirectes de gaz à effet de serre liées à l'énergie, soit celles relatives à l'électricité et au réseau de chaleur sur lequel est branché le nouveau siège social rue de Solférino.

Le scope 3 désigne les émissions indirectes situées dans la chaîne d'approvisionnement d'une organisation, c'est-à-dire celles qui sont indirectement

liées à son activité, tant en amont qu'en aval

<sup>3</sup> En part du montant des achats

# INITIATIVES SOUTENUES ET RECONNAISSANCES EXTERNES DE NOTRE IMPACT ESG

## WE SUPPORT



En 2024, Interparfums a adhéré à l'initiative du Pacte mondial des Nations Unies ([www.unglobalcompact.org](http://www.unglobalcompact.org)) - une plate-forme de leadership volontaire pour le développement, la mise en œuvre et la divulgation de pratiques commerciales responsables.

Interparfums a progressé sur sa notation S&P ESG qui s'élève désormais à 32/100 avec une progression de **+19 points par rapport à 2023**.



Avec un **score de 25.0** (2024), Interparfums a vu sa note progresser de près de 10 points entre **2022 et 2024**.



Pour sa première évaluation par EcoVadis, Interparfums a obtenu une médaille d'argent, une reconnaissance attribuée aux 15 % des entreprises les plus performantes évaluées par EcoVadis au cours des 12 mois précédant la date d'attribution de la médaille. Cette médaille reflète la qualité du système de gestion du développement durable de l'entreprise et témoigne de son engagement à promouvoir la transparence tout au long de la chaîne de valeur.

**MSCI**  
ESG RATINGS



L'indice de notation MSCI ESG, évaluant plus de 8 500 sociétés, mesure la résilience des entreprises face aux risques ESG entre AAA et CCC.

Interparfums enregistre en 2024 une progression dans l'ensemble des catégories : Environnement, Social, Gouvernance.

**Le Groupe est désormais noté en catégorie BBB (janvier 2024), contre B en 2023.**



Pour sa première participation aux questionnaires du CDP, Interparfums a été distinguée avec un score B- au questionnaire Changement Climatique et un score C- à celui relatif à la Sécurité de l'eau.

Le CDP est une organisation à but non lucratif qui gère la principale plateforme mondiale de divulgation d'informations sur l'environnement.

Dans le cadre de son engagement Climat, Interparfums a rejoint l'initiative SBTi en 2023 et soumettra d'ici fin 2024 sa trajectoire carbone à cette référence internationale en la matière.

# INTÉRÊTS ET *POINTS DE VUE DES* PARTIES PRENANTES EXTERNNES

Via l'exercice et le développement de ses activités, Interparfums identifie les enjeux suivants :

- Maintenir un niveau élevé de relation avec ses donneurs de licence par la synergie, l'implication mutuelle et le partage de valeurs communes ;
- Développer, en amont de sa chaîne de valeur, des partenariats à long terme avec ses fournisseurs et sous-traitants par une collaboration étroite dans les échanges d'informations, notamment sur leur démarche RSE, leur empreinte carbone et leur trajectoire ;
- Développer, en aval de sa chaîne de valeur, des relations durables et de confiance avec ses clients distributeurs.

- 14 Bâtir des relations de confiance avec les donneurs de licence et les distributeurs
- 15 Tisser des partenariats industriels durables
- 17 Evaluer la performance RSE des fournisseurs



# BÂTIR DES RELATIONS DE CONFIANCE AVEC LES DONNEURS DE LICENCES ET LES DISTRIBUTEURS

Depuis son premier contrat signé en 1988, Interparfums a développé un portefeuille important de marques de luxe sous licence. Le contact avec les Maisons est systématiquement initié par les dirigeants historiques qui développent puis entretiennent une relation étroite avec les donneurs de licence.

Par une collaboration étroite entre les services Marketing du Groupe et les Maisons, accrue au fil des ans, les produits sont développés en fonction des désirs et des collections de chacune des marques afin de proposer un parfum unique et représentatif de valeurs communes.

La taille humaine des équipes d'Interparfums et des interlocuteurs permanents et privilégiés permettent de développer une parfaite connaissance de l'univers, entretenue au fil des ans, afin de proposer aux marques des produits de qualité venant soutenir leur image de marque.

Chaque continent, chaque région du monde ayant ses goûts propres, son identité et sa culture olfactive, mais aussi sa sensibilité et sont attachement à une marque, il n'est pas de destination unique.

**Interparfums a développé des relations de longue date avec ses distributeurs, dans chacun des pays ou zones dans lesquelles le Groupe est présent.** Ce sont 126 collaborateurs qui déploient leur expertise en France, aux États-Unis et à Singapour au service de la distribution de ses parfums dans plus de 100 pays.

**C'EST DANS LA COMPRÉHENSION DE LEUR UNIVERS ET LES PROPOSITIONS DE PRODUITS RESPECTANT LES CODES UNIQUES DE CHACUNE DES MARQUES QUE LA RELATION DEVIENT UNIQUE ET PRIVILÉGIÉE.**

Tous les deux à trois ans, Interparfums organise un séminaire de trois jours dans lequel elle réunit l'ensemble de ses distributeurs du monde entier. Le dernier séminaire, organisé au printemps 2024 a été l'occasion de présenter tous les projets 2025, de rencontrer tous les distributeurs et de les associer étroitement au développement du Groupe. Ce fut également un moment privilégié pour les distributeurs afin qu'ils puissent partager des moments conviviaux et inspirants avec les équipes d'Interparfums avec lesquelles ils travaillent au quotidien, en étroite collaboration.



# TISSER DES PARTENARIATS INDUSTRIELS DURABLES

## PARTAGER LES INFORMATIONS AVEC LES PARTENAIRES INDUSTRIELS

Les usines des sous-traitants ainsi que l'entrepôt de stockage des produits finis se situent, pour l'essentiel, en Haute Normandie. L'activité générée par Interparfums contribue donc ainsi au développement du tissu économique local.

## ANIMER UN SYSTÈME DE MANAGEMENT DE LA QUALITÉ EN CONFIANCE

Le Groupe entretient des relations de qualité et de confiance de très long terme avec la majorité de ses fournisseurs, sous-traitants et autres prestataires. Ils sont des partenaires essentiels pour le Groupe pour assurer ses besoins en matières premières, en emballages, en conditionnement et en produits promotionnels. Du fait des exigences de qualité et de performance, le choix puis la conduite des relations avec ses partenaires dans le domaine de la production représentent un enjeu majeur pour le Groupe.

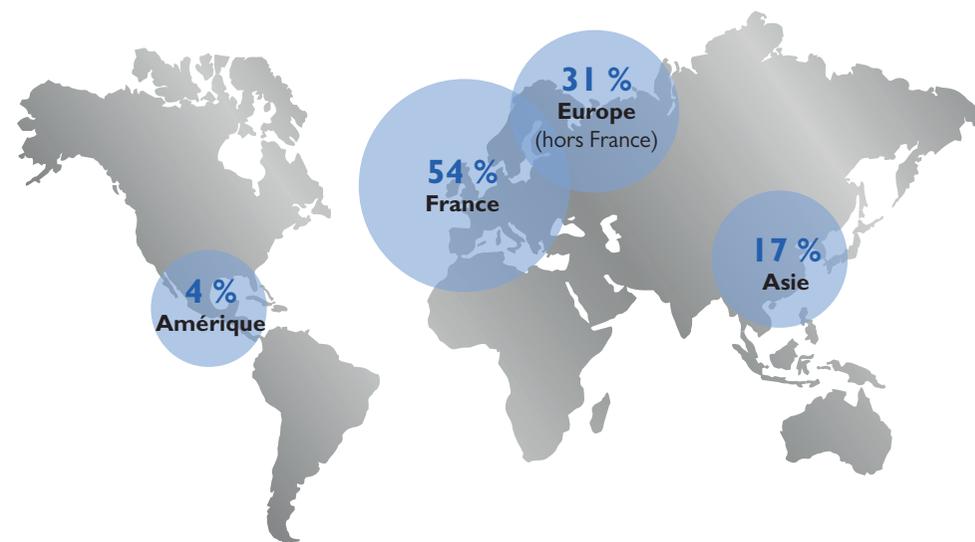
**Outre la collaboration liée à la maîtrise des coûts, de la qualité et de l'innovation, le Groupe s'attache à développer avec eux un partenariat durable et responsable dans le respect des enjeux sociaux et environnementaux.** Le Groupe a mis en place un cahier des charges sur les achats, la logistique et les normes de Bonnes Pratiques de Fabrication « B.P.F. » chez ses sous-traitants.

De plus, le Groupe a mis en place une charte éthique des affaires qui est opposable à ses partenaires afin de leur faire respecter les règles d'éthique, de morale et de droit que le Groupe s'engage à respecter. Cette charte éthique leur a été transmise au second semestre 2023, à l'aide d'une plateforme de suivi et d'un mécanisme de signature électronique. Son déploiement pourra être ainsi mesuré et des plans d'amélioration pourront être demandés aux partenaires. Fin août 2024, 68 % des fournisseurs avaient signé la charte éthique des affaires.

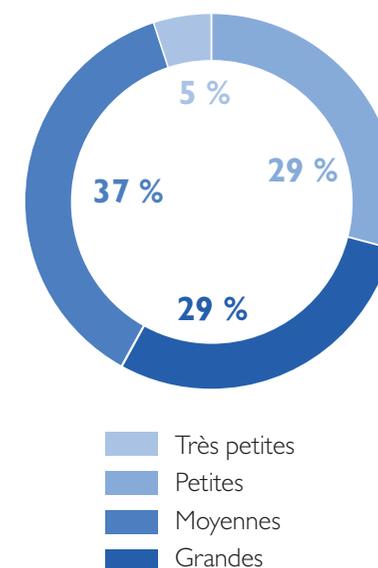
Les cahiers des charges, le portail et la charte éthique des affaires constituent le socle des engagements du Groupe pour une collaboration étroite et constructive avec des fournisseurs et des partenaires.

Ainsi, le cadre que le Groupe s'est fixé dans ses actions à mener de concert avec ses fournisseurs et sous-traitants, comprend des engagements d'optimisation des performances et une communication fluide et transparente par le biais de l'utilisation de ce portail fournisseur. Il permet d'identifier les besoins du Groupe et des fournisseurs et de décider des mesures appropriées pour en assurer la réalisation. Le Groupe accompagne ses fournisseurs dans leurs efforts d'amélioration des prestations si leurs contributions ne répondent pas aux attentes.

## ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES ACHATS RÉALISÉS PAR LA DIRECTION DES OPÉRATIONS



Typologie des fournisseurs selon la taille des entreprises (périmètre des fournisseurs évalués par Ecovadis)



Par le biais des cahiers des charges et du portail, le Groupe et ses fournisseurs s'engagent dans la réalisation d'un objectif commun, consistant notamment à :

- innover par l'augmentation de la qualité de service et de la valeur ajoutée ;
- accroître la solidité des produits, diminuer les défauts et réduire les besoins d'un service après-vente ;
- rechercher et développer de nouvelles techniques en vue de la réalisation de nouveaux produits ou améliorer les produits existants.

# EVALUER LA PERFORMANCE RSE DE SES FOURNISSEURS

Dans le cadre de sa stratégie RSE, Interparfums s'est associée avec Ecovadis pour évaluer la performance RSE de sa chaîne de valeur et de ses fournisseurs. Ecovadis opère une plateforme mondiale d'évaluation et de mutualisation des performances RSE et leur méthode d'évaluation se base sur des normes RSE internationales.

En 2023, 110 fournisseurs ont été évalués ou étaient en cours d'évaluation, représentant 92 % du montant des achats d'Interparfums (en progression de 4 % par rapport à 2022). Dans une démarche d'amélioration continue, l'objectif d'Interparfums est de suivre et d'animer la performance RSE de ses fournisseurs sur les 4 grandes thématiques qui sont l'Environnement, le Social et Droits de l'Homme, l'Éthique et les Achats responsables.

## RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS ECOVADIS



Nombre de fournisseurs évalués  
**110**



Note moyenne (score global)  
**68,1 / 100**



Score environnement  
**71,5 / 100**



Score Social et Droits de l'Homme  
**67,8 / 100**

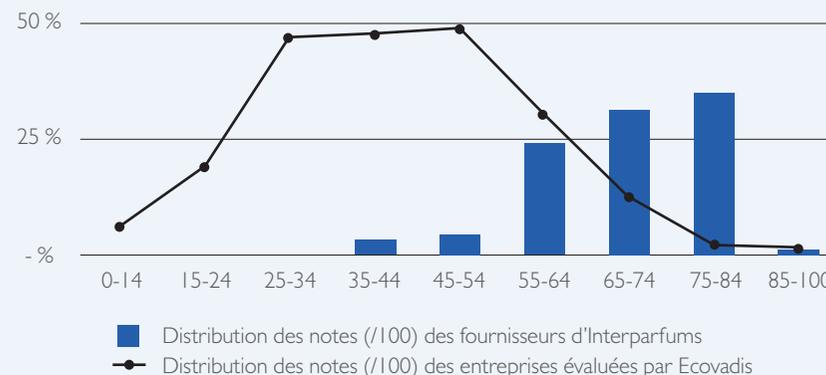


Score Éthique des affaires  
**61,4 / 100**

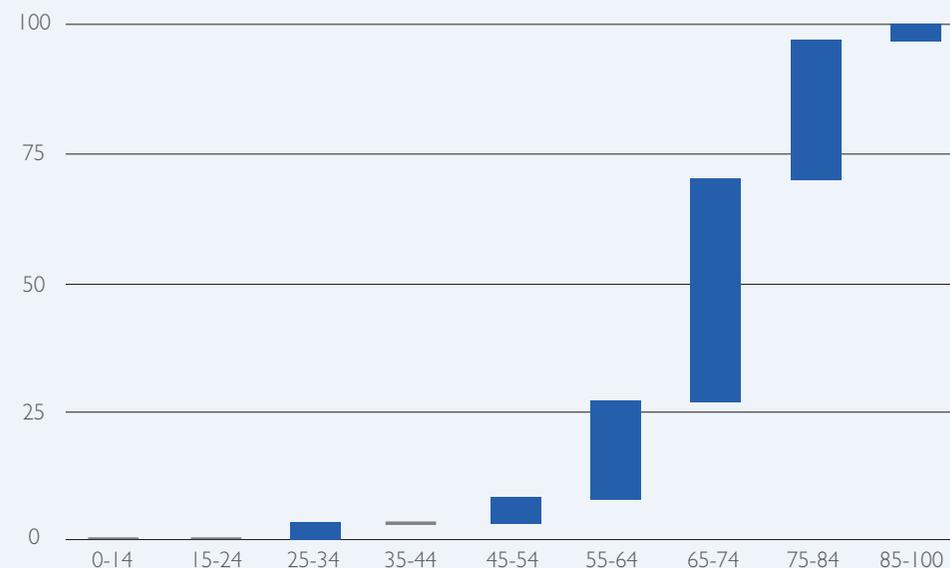


Score Achats responsables  
**66,2 / 100**

COMPARAISON ENTRE LA PERFORMANCE RSE DES FOURNISSEURS D'INTERPARFUMS ET CELLE DE L'INTÉGRALITÉ DES ENTREPRISES ÉVALUÉES PAR ECOVADIS



RÉPARTITION DES ACHATS (en % du montant des achats réalisés en 2023), EN FONCTION DE LA NOTE ECOVADIS DES FOURNISSEURS (note sur 100)





99 % du montant des achats réalisés par Interparfums auprès de fournisseurs évalués par Ecovadis, le sont auprès de fournisseurs qui ont une note  $\geq 45/100$ , illustrant la pertinence de la démarche conduite en matière de sélection des fournisseurs. Les fournisseurs les moins performants en matière de RSE (note  $< 45$ ) ne représentent que 1 % des achats d'Interparfums. Un plan d'actions va être adressé aux 3 fournisseurs identifiés pour qu'ils puissent progresser sur ces sujets auxquels Interparfums attache une importance primordiale. Tout sera mis en œuvre pour pouvoir les accompagner dans ce cadre.

#### Focus sur les dix premiers fournisseurs d'Interparfums

Les dix premiers fournisseurs du Groupe représentent 46 % des achats réalisés en 2023. Il nous a semblé pertinent de nous intéresser spécifiquement à leur performance RSE. 7 d'entre eux répondent au CDP climat mais tous ne rendent pas public leur performance. Le Groupe va donc spécifiquement les interroger sur l'ensemble des sujets liés à la RSE et leur demander de partager leurs ambitions en termes de stratégie climat. 5 se sont engagés auprès de l'initiative SBTi avec une trajectoire 1,5°C validée pour 4 d'entre eux.

En complément, compte tenu des liens de proximité établis avec notre prestataire de logistique à l'entrepôt de Criquebeuf (France), nous l'avons interrogé sur le nombre d'accidents du travail avec arrêt ayant concerné ses collaborateurs. Il en a déploré 5 en 2023.

#### PROGRESSION DES SCORES ECOVADIS

	Progression de la note moyenne Ecovadis (score global)	Progression de la note moyenne du score Environnement	Progression de la note moyenne du score Social et Droits de l'Homme	Progression de la note moyenne du score Éthique des affaires	Progression de la note moyenne du score Achats responsables
97 % des fournisseurs ont été réévalués sur la période	+2,1 points	+29 points	+1,5 points	+1,5 points	+2,1 points

# ENVIRONNEMENT

Le Groupe ne gère pas directement de sites industriels, mais est impliqué dans le développement d'une politique de respect de l'environnement en collaboration avec ses partenaires sous-traitants et fournisseurs, tout au long de sa chaîne de valeur incluant en particulier la logistique et la distribution, notamment sur les aspects suivants :

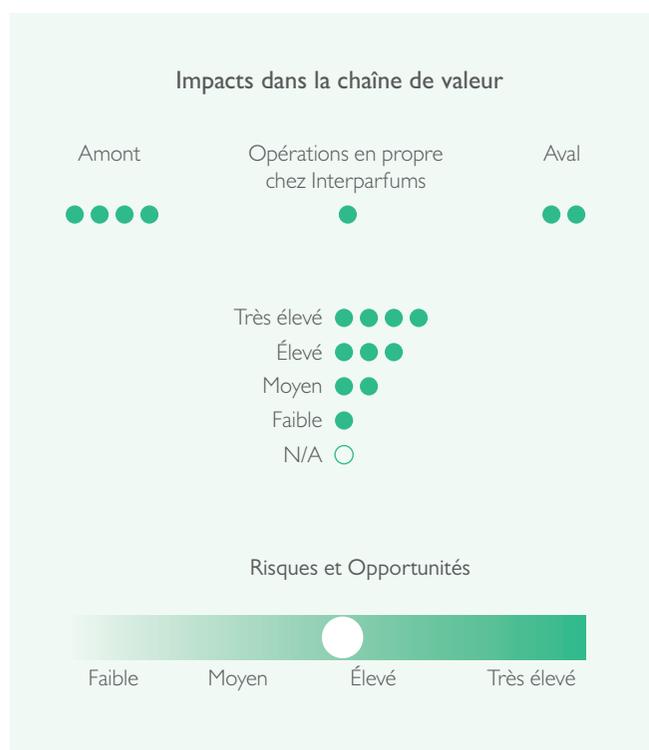
- atténuation des changements climatiques ;
- consommation et gestion de la ressource en eau ;
- respect de la biodiversité et des écosystèmes ;
- économie circulaire avec le choix des ingrédients, le choix des techniques et matériaux et des mesures de recyclage et d'élimination des déchets.

18	Changement climatique
23	Eau
24	Biodiversité
26	Économie circulaire



# CHANGEMENT CLIMATIQUE

## ATTÉNUATION DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



## MESURE DE L'EMPREINTE CARBONE DES ACTIVITÉS

Depuis 2021, un bilan carbone complet scope 1, 2 et 3 est calculé selon la méthode du GHG protocol en utilisant soit les facteurs d'émission disponibles dans les bases de données, soit des ratios monétaires avec une grande incertitude, soit les données partagées par les fournisseurs. 2021 est donc l'année de référence retenue par Interparfums pour sa trajectoire carbone. Interparfums s'est engagée fin 2023 auprès du SBTi (Science Based Target initiative) afin de pouvoir, dans un second temps, faire reconnaître par cet organisme sa trajectoire carbone. Par ailleurs, pour la première fois, le questionnaire CDP Climate Change a été complété en 2023 et le niveau de maturité d'Interparfums a été identifié comme prenant des mesures coordonnées sur les questions climatiques avec une note B-, ce qui nous permet de fixer des axes de progrès, notamment en matière de recherche d'opportunités et l'engagement de la chaîne de valeur.

	2021	2022	2023	Variation entre 2021 (année de référence) et 2023
Bilan carbone (scope 1,2 et 3) - en teqCO <sub>2</sub>	174 940	152 937	191 252	+9,32 %

L'intensité carbone d'Interparfums reste dans la fourchette basse de son secteur d'activité.

	2021	2022	2023	Variation entre 2021 (année de référence) et 2023
Intensité carbone - en kg de CO <sub>2</sub> par k€ de CA	312	216	240	-23,1 %



Interparfums souhaite inscrire sa trajectoire climat dans les référentiels les plus reconnus. Une première étape consiste à aligner son reporting avec les principes de la TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures), tel que présenté dans le tableau page 22.



### Scopes 1 et 2

L'empreinte carbone est calculée par le Groupe sur les scopes 1 et 2 depuis 2020. Le scope 1 concerne les émissions directes de gaz à effet de serre (consommation de gaz de l'entrepôt et de carburant des véhicules de fonction), et le scope 2, les émissions indirectes associées à l'énergie (consommation d'électricité). Les sites étudiés sont l'entrepôt de Criquebeuf et les bureaux du siège social parisien. Par ailleurs, le Groupe dispose de 22 véhicules de fonction, principalement pour la force de vente.

en tonnes Equ CO <sub>2</sub>	2021	2022	2023
Scope 1	226	205	194
Scope 2	29	30	27
<b>Total</b>	<b>255</b>	<b>235</b>	<b>221</b>

### Leviers de décarbonation des scopes 1 et 2

En 2022, le Groupe a déménagé son siège social dans des locaux certifiés BREEAM et HQE, qui permettent une optimisation de sa consommation énergétique. Par ailleurs, le recours à des énergies renouvelables et au réseau de chaleur de la ville de Paris améliore ce bilan. Les émissions des scopes 1 et 2 diminuent de 13 % entre 2021 (année de référence) et 2023 permettant au Groupe de tenir sa trajectoire sur ce périmètre. Des travaux d'isolation complémentaires ont été effectués en juillet 2024 au niveau du dernier étage permettant de consommer moins d'énergie et d'améliorer le bien-être des collaborateurs.

Les nouveaux véhicules sont équipés de motorisation essence. Des bornes de recharge sont également installées dans le parking en complément d'emplacements destinés aux vélos.

**LE GROUPE A ÉTABLI SON ENTREPÔT PRINCIPAL DANS UNE RÉGION SITUÉE AU CARREFOUR DE SES SOUS-TRAITANTS AFIN DE LIMITER LES TRANSPORTS DE PRODUITS FINIS. EN 2018, UN ENTREPÔT SITUÉ À SINGAPOUR A ÉTÉ MIS EN FONCTIONNEMENT AFIN DE FAVORISER LES CIRCUITS COURTS SUR LA ZONE ASIE-OCÉANIE.**

### Scope 3

Sans surprise, le poste d'émission le plus important est celui relatif aux achats de biens et services compte tenu qu'Interparfums ne possède pas d'usine de production en propre et sous-traite toute sa fabrication.

Les variations observées entre les années s'expliquent par l'intégration de données supplémentaires au niveau du scope 3 de certains fournisseurs (qui ne le calculaient pas jusqu'alors). Par ailleurs, d'une part, les stocks sont plus élevés en 2023 qu'en 2022 (+32 %) notamment en raison de la fabrication des parfums Lacoste en amont du début des ventes en janvier 2024. D'autre part, il y a eu plus de déplacements professionnels en 2023 par rapport à 2022. Tout cela contribue à la hausse des émissions scope 3. Enfin, l'évolution à la hausse du montant des royalties versées (traduites en ratios monétaires) impacte également le bilan carbone.

en tonnes Equ CO <sub>2</sub>	2022	2023
Scope 3 Amont	149 545	184 833
Produits et services achetés	144 320	177 188
Biens immobilisés	3 839	3 965
Émissions liées aux combustibles et à l'énergie non incluses dans le scope 1 ou 2	48	45
Transport de marchandise amont et distribution	1 050	2 026
Déchets générés	23	24
Déplacements professionnels	265	585
Déplacements domicile-travail	Négligeable	Négligeable
Actifs en leasing amont	-	-
Autres émissions indirectes amont	-	-
<b>Scope 3 Aval</b>	<b>3 157</b>	<b>7 198</b>
Transport de marchandise aval et distribution	279	3 664
Fin de vie des produits vendus	2 878	3 534
Actifs en leasing aval	-	-
<b>Total scope 3</b>	<b>152 702</b>	<b>191 031</b>



### Leviers de décarbonation du scope 3

#### Achats de biens

L'étape de mesure du bilan carbone ayant été effectuée, il s'avère que 17 % des achats directs liés à la production sont effectués chez des fournisseurs engagés auprès de l'initiative SBTi.

Un focus particulier est fait au niveau des trajectoires des 10 plus gros fournisseurs du Groupe qui représentent 46 % des achats directs de production. Il est à noter que 7 d'entre eux répondent au questionnaire CDP Climate Change. 7 fournisseurs ont également des objectifs à horizon 2030 de forte réduction de leurs émissions carbone, notamment en faisant appel à des procédés innovants et des énergies renouvelables.

Le Groupe va, en 2024, engager les fournisseurs présentant un léger décalage de phase à le résorber rapidement en poursuivant ses efforts de dialogue avec eux pour progresser ensemble sur cet enjeu crucial.

Ainsi, le Groupe est convaincu que c'est en associant ses fournisseurs à sa démarche qu'il pourra progresser sur une trajectoire bas carbone.

100 % des fournisseurs évalués par Ecovadis en 2023 affirmaient mettre en place des actions en matière d'économie d'énergie et 58 % d'entre eux avait recours à une ou plusieurs sources d'énergie renouvelable. Cependant, seuls 72 % des fournisseurs suivent leur empreinte carbone et 59 % seulement ont réalisé une étude sur l'intégralité

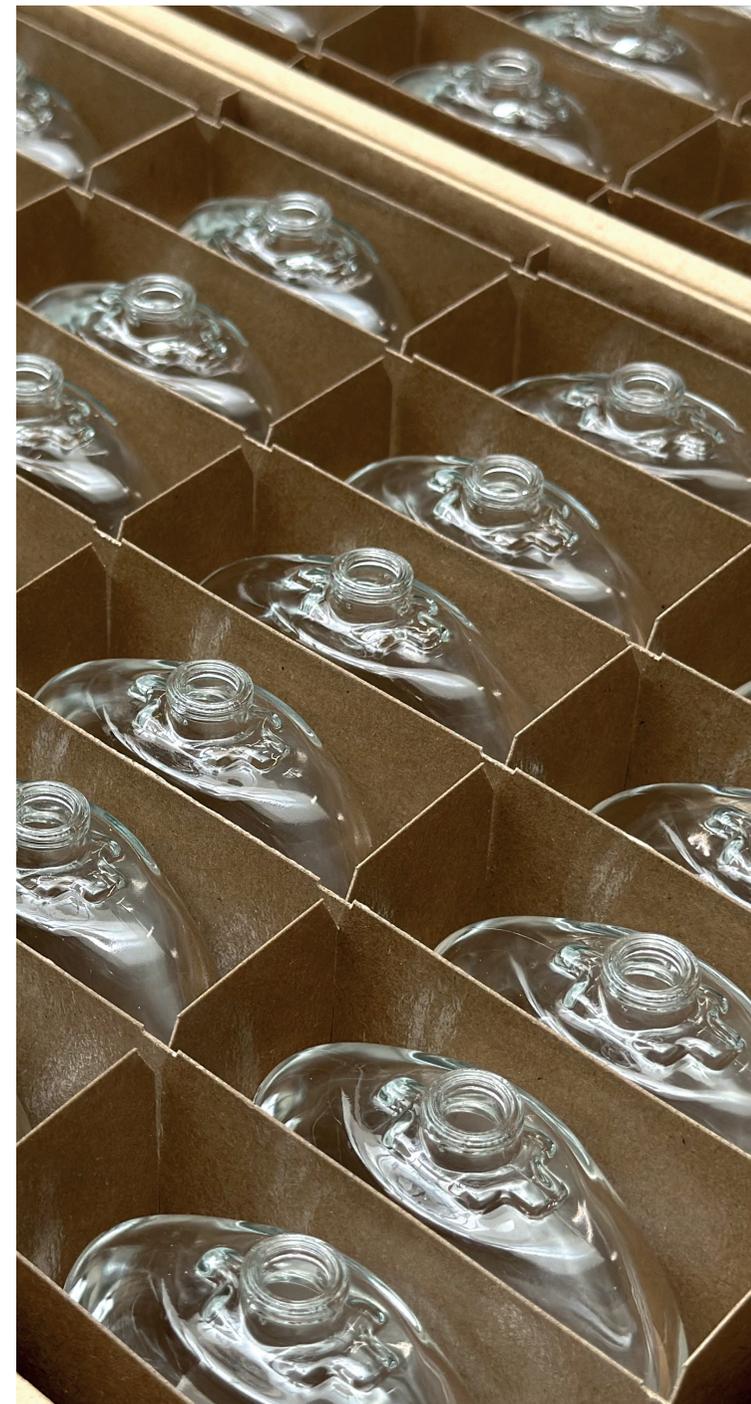
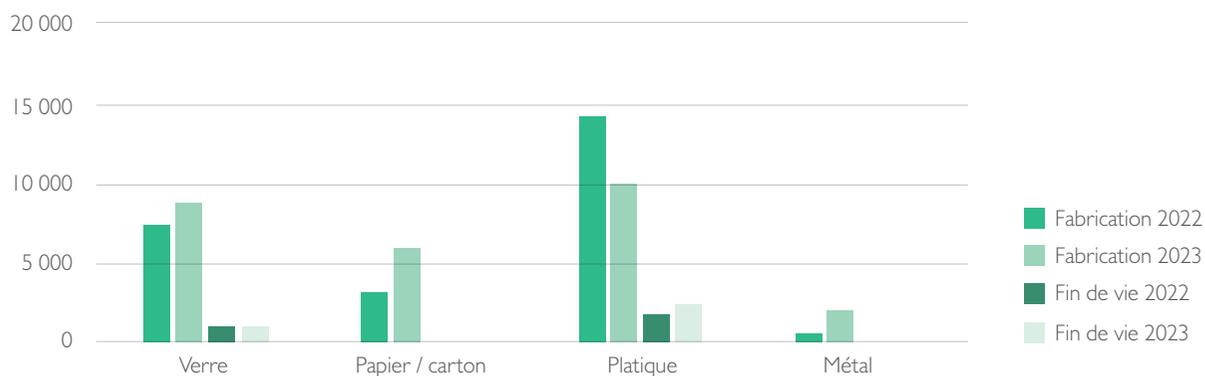
des scopes (1, 2 et 3). Ces données sont en progrès mais il reste des fournisseurs à engager sur le sujet, notamment les conditionneurs. 53 % des achats directs réalisés par le Groupe sont ainsi couverts par des données carbone. En tout état de cause, 85 % des achats de biens et de services destinés à la production sont réalisés auprès de fournisseurs situés en Europe. Ces derniers étant soit soumis à la réglementation CSRD soit dans la chaîne de valeur de clients concernés par cette réglementation vont donc de fait initier ces démarches de mesure de leur empreinte carbone. S'ils le souhaitent, le Groupe les accompagnera en termes de méthodologie pour qu'ils progressent sur ces sujets cruciaux.

#### Logistique

Les actions entreprises en collaboration avec le gestionnaire de l'entrepôt et des expéditions des marchandises dans le cadre de l'amélioration et de l'optimisation des transports inter-usines et la plateforme logistique ont contribué à une réduction du nombre de rotation des camions.

En ce qui concerne les modes de transports vers les distributeurs, le Groupe utilise les transports routiers pour les expéditions en France et en Europe, et les transports maritimes pour l'Amérique, l'Asie et le Moyen Orient. Le Groupe fait appel au transport aérien de façon très limitée et le réserve aux situations d'urgences incontournables. Certains produits promotionnels fabriqués en Asie sont directement adressés aux distributeurs américains sans être importés et entreposés en France.

ORDRES DE GRANDEUR DE L'EMPREINTE CARBONE DES COMPOSANTS (en TequCO<sub>2</sub>)



## ÉNERGIE

Hormis son siège social dont la rénovation a été reconnue HQE Bâtiment Durable (Hautes Qualités Environnementales) niveau excellent et BREEAM Excellent, Interparfums utilise pour ses besoins logistiques et de stockage un entrepôt certifié également HQE. Cette certification porte notamment sur une meilleure isolation, un éclairage fonctionnant avec des détecteurs de présence, des matériaux de finition Ecolabel, une gestion technique centralisée pour le contrôle des énergies, la récupération des eaux pluviales et un tri des déchets performants.

Le Groupe suit en permanence des indicateurs de consommation d'énergie pour déterminer les opportunités d'amélioration de l'efficacité énergétique portant sur l'éclairage, le chauffage et la ventilation de l'ensemble du site logistique comme la modulation des débits de ventilation et une programmation des ralentis de chauffage/ventilation de week-end.

Dans cette optique, il est prévu une extinction automatique de l'éclairage de l'entrepôt lorsque les collaborateurs sont en pause à l'extérieur et le maintien d'une température de l'entrepôt à 11°C. Ce contrôle d'énergie inclut par ailleurs des mesures de gestion des horaires de recharge des chariots élévateurs électriques pendant les heures creuses de la nuit, nécessitant une consommation basse de 280 kWh maximum au lieu d'une consommation de 600 kWh en journée. Des rapports mensuels de consommation d'électricité sont établis, et en cas de pics importants relevés, le Groupe analyse les origines de cette surconsommation afin d'y remédier le cas échéant. Enfin, dans un esprit de contribution au respect de l'environnement, il a été installé sur le site logistique des emplacements dédiés aux parcs à vélos et des bornes électriques pour les voitures.

en kWh	2021	2022	2023
Consommation énergétique totale	1 845 715	1 753 729	1 696 084
Consommation d'énergie fossile totale (et % de la consommation totale)	819 146 (44 %)	680 917 (39 %)	578 263 (34 %)
Production et auto consommation d'énergie renouvelable avec les panneaux photovoltaïques installés	nd <sup>1</sup>	nd <sup>1</sup>	4 900

<sup>1</sup> Non disponible



## PROGRAMMES DE SÉQUESTRATION CARBONE

Fin 2022, Interparfums s'est associée à Agoterra, une jeune entreprise française à mission, qui a pour objectif de connecter les agriculteurs engagés dans la transition écologique et les entreprises voulant contribuer à l'objectif global de neutralité climatique d'ici 2050. Un premier projet d'agriculture régénérative a été sélectionné, offrant un grand nombre de co-bénéfices environnementaux (augmentation de la qualité de l'eau et de l'air, augmentation de la biodiversité, amélioration de la fertilité des sols... ) et sociaux (investissements locaux, revenus supplémentaires pour les agriculteurs, chemin vers une alimentation plus saine... ).

La première exploitation soutenue est située dans le Loiret où l'agriculteur cultive notamment de la betterave sucrière, du blé dur, du maïs grain, un mélange graminées et légumineuses. Le soutien à la culture de betterave est cohérente avec l'utilisation faite par Interparfums d'alcool de betterave dans la totalité de ses parfums. L'agriculteur, accompagné par Sysfarm, est également engagé dans une démarche bas carbone, avec pour objectif de réduire et séquestrer du carbone à hauteur de 960 teqCO<sub>2</sub> sur 5 années, avec une labellisation nationale au travers du Label Bas carbone. Ce projet est suivi attentivement par Interparfums, qui le considère comme un pilote dans sa stratégie climat.

Ainsi, la première visite de Sysfarm a permis d'établir que le bilan de la séquestration sur l'année 2023 était légèrement supérieur à la performance attendue en raison d'importants bénéfices sur le volet stockage du carbone, grâce à la mise en place des couverts végétaux.

**D'ICI 2030,  
TOUTES LES ENTREPRISES SERONT  
CONTRAINES DE RÉDUIRE LEURS ÉMISSIONS  
DE GAZ À EFFET DE SERRE DE 40 %.**

**IL EST URGENT D'AGIR.**

**CELA PASSE PAR UNE STRATÉGIE DE  
RÉDUCTION, D'ÉVITEMENT  
MAIS AUSSI DE SÉQUESTRATION CARBONE  
POUR INFLÉCHIR RAPIDEMENT LA COURBE.**

## REPORTING SELON LES PRINCIPES DE LA TCFD (TASK FORCE ON CLIMATE-RELATED FINANCIAL DISCLOSURES)

Thématiques	Recommandations de la TCFD	Actions 2023	Axes de travail pour 2024
<b>Gouvernance</b>			
Décrire la gouvernance de l'organisation concernant les risques et opportunités relatifs au climat.	<p>a) Décrire la supervision des risques et opportunités relatifs au climat par le Conseil d'administration</p> <p>b) Décrire le rôle du management dans l'évaluation et la gestion des risques et opportunités relatifs au climat.</p>	<p>Le Conseil d'administration est informé régulièrement par la Direction RSE des risques et opportunités liés au climat et à la biodiversité. Une présentation des conséquences de la mise en place de la CSRD (Corporate Sustainability Directive) sur ces sujets avec un focus sur la double matérialité leur a été faite. Une compétence RSE a été identifiée pour intégrer le Conseil et animer un comité RSE en son sein.</p> <p>Le Comité exécutif a été informé des démarches engagées en termes de formalisation de la stratégie RSE. Une présentation des avancées en matière de climat leur a été effectuée.</p>	<p>Création du comité RSE au sein du Conseil d'administration. Définition de la trajectoire climat avant sa validation par le SBTi.</p> <p>Informé régulièrement le Comité Exécutif des risques et opportunités relatifs au climat et à la biodiversité.</p> <p>Renforcer les compétences du Comité exécutif sur les sujets clés relatifs au climat et la biodiversité.</p>
<b>Stratégie</b>			
Décrire les impacts existants et potentiels des risques et opportunités relatifs au climat sur les activités de l'organisation, sa stratégie et sa planification financière, dans la mesure où l'information est pertinente.	<p>a) Décrire les risques et opportunités relatifs au climat que l'organisation a identifiés pour le court, moyen et long terme.</p> <p>b) Décrire les impacts des risques et opportunités relatifs au climat sur les activités de l'organisation, sa stratégie et sa planification financière.</p> <p>c) Décrire la résilience de la stratégie de l'organisation, en prenant en considération différents scénarios relatifs au climat, y compris un scénario à 2 °C ou moins.</p>	<p>Interparfums a identifié un niveau de vulnérabilité faible par rapport aux risques liés aux changements climatiques et a répondu au CDP Climat en 2023 avec l'obtention d'une note B-.</p> <p>Interparfums s'est engagée auprès de la Science Based Target initiative (SBTi).</p>	<p>Interparfums va poursuivre le travail sur les risques et opportunités relatifs au climat et les partagera en répondant à nouveau au CDP en 2024 et en soumettant sa trajectoire climat au SBTi.</p>
<b>Gestion des risques</b>			
Décrire comment l'organisation identifie, évalue et gère les risques relatifs au climat.	<p>a) Décrire les processus de l'organisation pour identifier et évaluer les risques relatifs au climat.</p> <p>b) Décrire les processus de l'organisation pour gérer les risques relatifs au climat.</p> <p>c) Décrire comment les processus pour identifier, évaluer et gérer les risques relatifs au climat sont intégrés dans le management des risques de l'organisation</p>	<p>Interparfums a identifié un niveau de vulnérabilité faible par rapport aux risques liés aux changements climatiques. Interparfums a interrogé les parfumeurs avec lesquels le Groupe travaille afin d'échanger sur les risques et opportunités relatifs au climat et à la biodiversité qui les concernent conjointement.</p>	<p>Interparfums va poursuivre le travail d'engagement de ses fournisseurs les plus en retrait par rapport à ces sujets, notamment les conditionneurs et quelques fournisseurs majeurs.</p>
<b>Indicateurs et objectifs</b>			
Décrire les indicateurs et objectifs utilisés pour évaluer et gérer les risques et opportunités relatifs au climat, dans la mesure où l'information est pertinente.	<p>a) Décrire les indicateurs utilisés par l'organisation pour évaluer les risques et opportunités relatifs au climat, en liaison avec sa stratégie et son processus de management des risques.</p> <p>b) Publier les émissions de gaz à effet de serre (GES) de Scope 1, Scope 2 et, si c'est pertinent, de Scope 3, et les risques correspondants.</p> <p>c) Décrire les objectifs utilisés par l'organisation pour gérer les risques et opportunités relatifs au climat, et sa performance par rapport aux objectifs.</p>	<p>Interparfums publie son bilan carbone complet depuis l'exercice 2021.</p>	<p>Dans la continuité de l'exercice de mesure réalisé, Interparfums va travailler sur ses objectifs en termes de trajectoire carbone et les aligner selon le référentiel de la SBTi.</p>

# L'EAU : UN ENJEU SUIVI DE PRÈS PAR INTERPARFUMS

Compte tenu du modèle économique d'Interparfums, l'eau n'est un sujet matériel que pour certains de ses partenaires. En effet, la consommation d'eau pour les opérations directes de l'entreprise se réduit d'une part à une utilisation sanitaire au sein des bureaux et de l'entrepôt et d'autre part à un usage de nettoyage au sein de l'entrepôt.

**Au niveau des opérations directes, en 2021 et 2022, deux fuites d'eau ont été responsables de la surconsommation de la ressource en eau au niveau de l'entrepôt. Elles ont été résolues et la consommation a retrouvé un niveau qualifié de raisonnable en 2023.**

En amont, l'eau est un sujet matériel pour certains des partenaires d'Interparfums. Parmi eux, peuvent être mentionnés les coopératives sucrières et les parfumeurs en amont dans la chaîne de valeur. Quelques produits rincés sont distribués dans certains coffrets (gels douches) mais en nombre réduit donc sans impact majeur dans la chaîne de valeur aval.

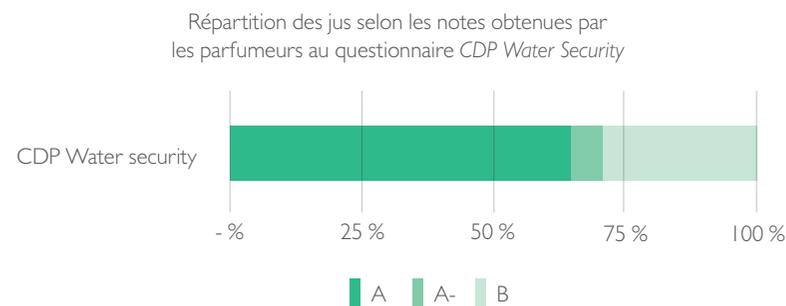
Le Groupe a répondu en 2023 au questionnaire Water Security du CDP et a obtenu une note de C- traduisant un niveau de prise de conscience du sujet de la part d'Interparfums. L'ensemble des parfumeurs avec lesquels travaille Interparfums répond au questionnaire CDP Water Security. Ils ont donc tous une démarche de maîtrise d'évaluation des risques en matière de gestion et d'anticipation des zones de stress hydrique dans lesquels ils opèrent. Leur plan d'action repose tant sur la sélection variétale des plantes qu'ils cultivent ou

font cultiver qu'aux pratiques agricoles adaptées notamment au niveau de l'irrigation.

Les coopératives sucrières fabriquent l'alcool utilisé dans nos parfums à partir essentiellement de betteraves. Elles ont depuis longtemps intégré la préservation des ressources dans leurs stratégies RSE. Ainsi, de bonnes pratiques ont été mises en place telles que le recyclage de l'eau. Des sites industriels fournissent aux agriculteurs à proximité, pour l'irrigation de leurs champs, l'eau issue des bassins des sucreries. Cette activité, dite de ferritigation a également pour bénéfice d'apporter des éléments minéraux à la terre. Une autre coopérative réutilise 100 % de l'eau contenue dans les betteraves qu'elle transforme. Cette technique lui permet d'éviter un prélèvement de 5 millions de m<sup>3</sup> d'eau par an. Les pratiques agricoles évoluent en parallèle et les adhérents agriculteurs des coopératives suivent le référentiel SAI Platform (Sustainable Agriculture Initiative). Plus de 75 % des cultures de betteraves de ces coopératives sont certifiées gold ou silver SAI au niveau mondial. Les coopérateurs sont accompagnés pour des démarches progrès de leurs pratiques agricoles, notamment en ce qui concerne la gestion de l'eau.



en m <sup>3</sup>	2021	2022	2023
Consommation d'eau (entrepôt)	2 495	3 949	1 301



# BIODIVERSITÉ ET ÉCOSYSTÈMES

La conception d'un parfum se fait avec l'aide des propositions développées par nos partenaires parfumeurs dont les objectifs partagés sont de diminuer la pression sur les ressources naturelles menacées, en s'appuyant sur la biotechnologie et l'*upcycling*.

## ANALYSE DES RISQUES EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ

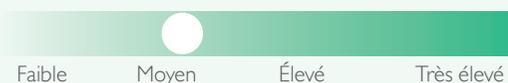
Le siège social du Groupe se situe au centre de Paris dans une zone de secteur sauvegardé du VII<sup>e</sup> arrondissement, qui prend en compte les ambitions du Plan Climat Énergie de Paris et la promotion d'une politique patrimoniale, intégrant l'architecture des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, développant une culture historique et écologique des jardins de ville, tout en affinant les protections existantes. Dans ce cadre, le Groupe a installé des ruches et des nichoirs en complément d'une végétation adaptée aux pollinisateurs. Le Groupe s'assure qu'aucun des sites de conditionnement ne se situe dans une zone protégée en matière de biodiversité (que ce soit en France ou en Italie). Ainsi, aucun partenaire n'est implanté dans une zone Natura 2000 ou géré par une association rattachée à la Fédération des Conservatoires des Espaces Naturels. Cette cartographie a été effectuée à partir des adresses précises des sites en question.



### Impacts dans la chaîne de valeur



### Risques et Opportunités





*Rochas Girl Life*, lancé au printemps 2023, propose en note de tête des **bourgeons de cassis** provenant d'une plateforme d'approvisionnement en bourgeons de cassis en France. Le partenariat conduit entre le parfumeur et La Coopérative des Coteaux Bourguignons forme un cercle vertueux de pratiques en matière de développement durable conduisant à une amélioration des rendements et de la rémunération des agriculteurs. Par ailleurs, le bourgeon est le premier ingrédient naturel à s'appuyer sur la blockchain pour sa traçabilité du champ à la bouteille, dès 2019.

Présent notamment dans les parfums suivants : *Sunrise pour Homme de Moncler*, *Black Meisterstück de Montblanc*, *Coach Dreams Moonlight de Coach* et *L.12.12 White de Lacoste*, le **patchouli** est intimement lié à l'Indonésie. **La culture du patchouli est délicate en raison d'un phénomène d'autotoxicité, c'est-à-dire que la plante libère des substances organiques qui nuisent et inhibent sa propre croissance.**

Ce phénomène d'autotoxicité est d'ailleurs l'un des facteurs à l'origine de la migration de la culture d'île en île, observée depuis plusieurs années en Indonésie, au fur et à mesure que les sols deviennent impropres à la culture du



L'**extrait de jasmin** est fabriqué avec un solvant vert sans recours à la pétrochimie.

L'**extrait de rose** est upcyclé à partir de l'eau rejetée après distillation de la fleur qui contient encore des molécules aromatiques.



patchouli. En Indonésie, les lieux de production se sont progressivement déplacés de l'île de Nias à Sumatra, puis à Java, et aujourd'hui, à Sulawesi.

La prise en compte de l'écosystème est donc au cœur de la stratégie des parfumeurs pour garantir un approvisionnement durable du patchouli. Des informations complémentaires sur le volet sociétal sont présents page 41.



# ÉCONOMIE CIRCULAIRE

A chaque étape du processus d'achat, Interparfums s'interroge sur le juste besoin et sur la nécessité de limiter les sources de coûts inutiles et le gaspillage des ressources afin de :

- réduire les déchets à l'étape de fabrication, de consommation et de fin de vie du produit ;
- recycler la production imparfaite, notamment à l'étape de la fabrication ;
- réparer afin d'augmenter la durée de vie du matériau ou du produit, notamment les palettes ;
- et surtout déployer la charte éco-conception.



Interparfums a rejoint en 2024 la coalition Circul'R pour expérimenter le réemploi de flacons de parfums

## PROPOSER DES EMBALLAGES INTÉGRANT LES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIÉTAUX

### Politique

Le Groupe n'exerce pas d'activité industrielle et confie le processus de fabrication à des partenaires offrant chacun une expertise optimale et un engagement dans leurs domaines respectifs : fragrance, verrerie, emballage et conditionnement. Le Groupe les interroge sur leurs stratégies RSE, en complément de l'évaluation Ecovadis et tient compte avec eux des enjeux environnementaux identifiés à chacune des étapes, notamment le choix des matériaux entrant dans les composants, le traitement des déchets et la réduction de l'empreinte carbone.

Une charte éco-conception optimisée a été formalisée en 2022 et partagée tant en interne qu'en externe pour que les options possibles en la matière soient bien claires pour l'ensemble des acteurs. Cette charte a pour objectif de mettre en avant les bonnes pratiques du Groupe pour une éco-conception optimisée des produits développés. Les objectifs par catégories de produits sont présentés : verre, décor, capots, cales, étuis. Les produits promotionnels ne sont pas oubliés avec les coffrets, les tubes et la PLV (Publicité sur le lieu de vente). La démarche est ainsi globale et permet au Groupe de se conformer également aux obligations réglementaires de la loi AGECC (loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire) française.

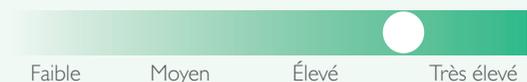


Déploiement de la charte éco-conception d'Interparfums auprès de 100 % de ses partenaires industriels

### Impacts dans la chaîne de valeur



### Risques et Opportunités



## AMÉLIORER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DES PRODUITS

Les actions en prévention des risques environnementaux et des pollutions consistent d'abord dans le choix de techniques et matériaux qui se doivent d'être optimisés.

Soucieux de concilier la qualité et l'esthétisme de ses produits avec les impératifs environnementaux, le **Groupe veille à réduire les volumes d'emballage et à sélectionner des matériaux appropriés à chaque niveau d'élaboration de ses produits**, de façon à assurer, dans des conditions optimales, leur recyclage ou leur élimination.



Afin de réduire les incidences découlant de son activité, certains flacons produits par le Groupe sont colorés par application d'une solution hydrosoluble, permettant ainsi d'obtenir

**une coloration en partie biodégradable sans incidence néfaste sur les milieux naturels.** Sur le reste des gammes, le Groupe poursuit son objectif de suppression progressive de l'emploi de laques « solvantées » en vue d'une utilisation à terme de laque « hydro », afin de limiter les rejets de Composants Organiques Volatiles dans l'air. De plus, certains sous-traitants verriers disposent d'électro-filtres afin de limiter les émissions de poussières et de fumées ainsi que de systèmes de recyclage des eaux usées.

Le Groupe a, par ailleurs, supprimé les thermodurcissables sur ses lignes de bains au profit de plastiques recyclables. Le noir de carbone est supprimé progressivement des tubes en plastique en raison de sa non recyclabilité.

La fabrication des flacons en verre recyclable prévoit un système de récupération, broyage et refonte de la gâche (voir la photo ci-contre). La mise en place, depuis 2013, d'indicateurs de pilotage de la gâche a permis au Groupe de renforcer le suivi des taux de gâche chez ses décorateurs de flacons verre. Son objectif premier est de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue et de réduire ses taux de gâche dans la durée. Le second objectif est de parvenir à retraiter cette gâche et à réintroduire les flacons dans le circuit de fabrication.

Par ailleurs, le Groupe a mis en place auprès des sous-traitants des mesures de récupération des déchets provenant d'un excès de production ou des composants sur des produits dont la fabrication est arrêtée. **Les composants récupérés font ensuite l'objet de tri avant leur destruction. Des dons de produits finis sont également effectués au bénéfice d'associations.**



### Résultats à fin décembre 2023

Part des lancements (en nombre) sur 2024-2025 intégrant du verre PCR	74 %
Part des lancements (en nombre) sur 2024-2025 intégrant du carton FSC	89 % (et 11 % en cours de définition)

*Coachtopia, la nouvelle marque de Coach, a demandé aux équipes d'Interparfums de concevoir un parfum intégrant au maximum les principes de l'économie circulaire dans un objectif de cohérence avec son positionnement. Ce projet enthousiasmant rassemble parfumeur, designer, verrier ... pour un lancement en 2026.*

# DES PRODUITS PROMOTIONNELS INTÉGRÉS DANS LA DÉMARCHE RSE

Un travail de fond a été conduit sur les produits promotionnels qui représentent un volume d'unités important : plus de 4,7 millions de coffrets et plus de 3,2 millions de cadeaux avec achats. La réflexion a consisté à remettre en question chacun des composants de ces segments sur tout leur cycle de vie. Il s'avère que l'ensemble des composants sont produits et assemblés en France, Espagne et Italie. 46 % de nos cadeaux avec achats sont labellisés Made in France (bougies, trousse...).

Premiers résultats : Les emballages des coffrets et étuis sont fabriqués depuis longtemps à partir de carton et papier certifiés FSC. Les caisses de transport sont elles aussi certifiées FSC depuis 2022.

Les produits promotionnels ne sont pas oubliés avec les coffrets, les tubes et la PLV. La démarche est ainsi globale et permet au Groupe de se conformer aux obligations réglementaires de la loi AGEC (loi Anti-gaspillage pour une économie circulaire) française mais qui aura un effet sur l'ensemble des productions.

La conception des coffrets intègre également les préoccupations environnementales avec une proposition en deux formats avec pour chacun 3 hauteurs de cuvette en fonction des volumes de parfum. Par ailleurs en raison de nouveaux cahiers des charges de certains distributeurs, les coffrets seront encore amenés à évoluer. La nouvelle configuration nous permettrait de diminuer de plus de 200 tonnes l'utilisation de polystyrène et de 40 tonnes celle de plastique APET 100% recyclé. Les cales présentes dans les coffrets doivent être

robustes pour des questions de transport et de résistance lors du stockage dans des conditions chaudes et humides. Des propositions de cales en APET recyclables ont été faites pour certaines lignes Rochas et des cales en carton sont dorénavant utilisées dans la majorité de nos coffrets. Concernant les tubes en plastique destinés aux produits de bains parfumés des marques, une étude a été faite en fonction des composants : jupe, tête et capsule, afin de réduire la quantité de plastique utilisée et de veiller à leur éligibilité au recyclage. Le remplacement du plastique vierge dans les étuis a été amorcé avec les étapes indispensables de tests de compatibilité avec les formules. En 2023, ce sont 60 % des tubes qui sont fabriqués à partir de PE PCR soit un gain de 16 tonnes de plastique vierge PE. Enfin, plus de 50 % des tubes sont recyclables et plus de 2 millions d'entre eux ne contiennent pas ou plus de noir de carbone (rendant complexe voire impossible leur recyclage).

Autre action qui vise à diminuer la consommation d'emballage inutile : la chasse à leur utilisation (notamment des polybags) et leur remplacement. Ce sont

623 000 polybags qui seront optimisés en 2024, soit une économie de 148 000 bouteilles plastique de 50 cl et de 10,6 tonnes de CO<sub>2</sub>. Lorsque l'utilisation de bandeau en kraft recyclé n'est pas possible, les polybags biodégradables seront privilégiés.

Cette volonté d'amélioration de notre offre produits se poursuit sans compromis sur leur qualité et s'appuie sur les propositions des fournisseurs.

Les cadeaux avec achats sont des leviers importants de décision des consommateurs. La démarche RSE s'étend à leur sélection. Déjà, nos cinq fournisseurs de «cadeaux avec achats» sont évalués par Ecovadis, et leur note moyenne est de 77,6/100 (4 sont Platinum et 1 Gold selon le classement 2022), ce qui est très au-dessus de la moyenne des scores de leur secteur d'activité (qui est soit de 39 soit de 47, en fonction des entreprises).



En 2024,  
hormis pour les produits  
fragiles, **les produits  
promotionnels seront  
cerclés de papier Kraft**  
et non plus emballés  
avec du plastique.

# DÉCHETS

Les actions en prévention des risques environnementaux et des pollutions consistent d'abord dans le choix de techniques et matériaux qui se doivent d'être optimisés.

## OPÉRATIONS EN PROPRE

Le Groupe suit attentivement sa production de déchets au niveau de l'entrepôt en France. En 2023, ce sont 27 tonnes de déchets qui ont été valorisées dans différentes filières (plastique, palettes, papiers et cartons). En complément, 3 tonnes assimilées à des ordures ménagères (DND, déchets non dangereux) ont été incinérées avec récupération de chaleur. Une nouvelle filière de valorisation des glassines des étiquettes a été mise en place permettant d'en valoriser un volume de 29 palbox. Aucun déchet dangereux n'a été éliminé en 2023.



en tonnes	2021	2022	2023
Quantité de déchets produits	38,00	42,30	30,00
Part des déchets valorisés dans des filières de recyclage	78 %	83 %	90 %
Quantité de déchets dangereux	8,80	10,00	0,00



## PLV

Bien que notre production de PLV plastique soit sans aucune mesure celle d'un acteur du maquillage, nous participons au groupe de travail Parfumerie Sélective animé par l'Institut du Commerce visant à mobiliser marques et distributeurs autour du sujet de leur collecte et de leur recyclage en France. Cette démarche collective rassemble également les fabricants de PLV déjà engagés en termes d'éco-conception et proposant des potentiels de démantèlement.

Dès lors que cela est possible, Interparfums envisage la réduction du poids des PLV, notamment sur les présentoirs des testeurs en magasins. Par ailleurs, un travail de fond est conduit pour connaître l'origine des matériaux utilisés par nos partenaires, sachant que le sourcing européen est privilégié. Les engagements d'Interparfums en matière de conception de PLV sont présentés ci-dessous :

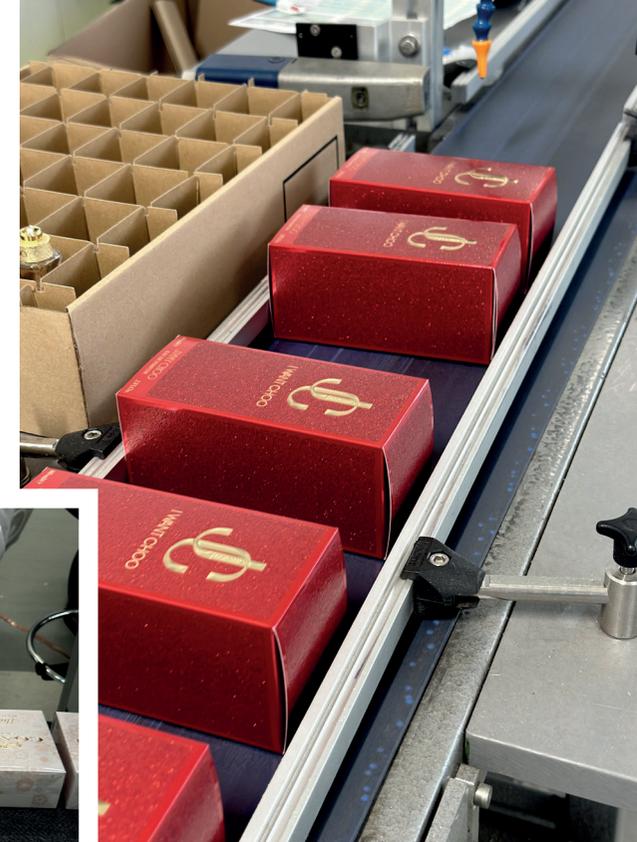
Étape du cycle de vie	Thème	Réalisations 2023	Objectifs 2024
Production	Séparabilité des matériaux	77 % des PLV sont conçues en vue d'une séparabilité des matériaux lors de leur fin de vie	80 % des PLV seront conçues en vue d'une séparabilité des matériaux lors de leur fin de vie
	Assemblage mécanique	74 % des PLV sont réalisées par assemblage mécanique (limitation de l'usage des colles, vis et aimants)	80 % des PLV auront un assemblage mécanique
Logistique	Livraison à plat	75 % des PLV sont livrées à plat	80 % des PLV seront livrées à plat
	Emballage	Suppression de 100 % des emballages plastiques (s'il reste de l'emballage plastique, il sera en plastique recyclé et recyclable afin de protéger certaines matières pendant le transport).	
	Transport	97 % des livraisons des PLV dans l'entrepôt de stockage (Criquebeuf) effectués par bateau, train ou camion	

# ÉCONOMIE CIRCULAIRE ACCOMPAGNER LES CONSOMMATEURS DANS LE TRI DES EMBALLAGES

Les emballages en carton des parfums vendus par Interparfums sont recyclables dès lors que le geste de tri est le bon. La charte éco-conception optimisée recommande l'utilisation de verres traditionnels (i.e. sodo-calciques) qui sont des verres recyclables et d'éviter les verres techniques (i.e. borosilicate) qui ne le sont pas.

Pour aider au geste de tri, depuis janvier 2022, la réglementation française impose l'apposition d'un logo Triman accompagné d'instructions sur le geste de tri. C'est ce qui a été fait sur l'ensemble des produits vendus par Interparfums. Interparfums a mis en place une page web ([myproducts.interparfums.fr](http://myproducts.interparfums.fr)) permettant de naviguer par produit et qui permet au consommateur d'adapter son geste de tri en fonction de la typologie de l'emballage. Ce site est pour le moment disponible en français et en italien pour des raisons de législation dans ces deux pays. Il va être traduit en anglais pour informer le plus grand nombre de consommateurs.

Certains distributeurs initient individuellement des démarches de collecte des emballages de produits cosmétiques et de parfums qui récompensent les consommateurs qui les ramènent. Le suivi et la traçabilité de ces filières sont effectués par les enseignes. Le Groupe encourage de telles initiatives vertueuses.



# ENVIRONNEMENT DANS LA CHAÎNE DE VALEUR

## POLITIQUE

Dans le cadre de sa politique d'achats responsables, l'ensemble des fournisseurs directs d'Interparfums est soumis à une évaluation RSE à l'aide de la plateforme Ecovadis.

Par ailleurs, en fonction de l'analyse des risques effectuée pour les fournisseurs directs, leur performance au regard d'autres référentiels est également suivie. Ainsi, 100 % des parfumeurs avec lesquels travaille Interparfums répondent au questionnaire CDP Climate Change. Leurs notes sont supérieures à B, ce qui est une performance rassurante pour Interparfums. Cela signifie qu'ils traitent au bon niveau les sujets des changements climatiques et de la biodiversité. En effet, des notes de ce niveau témoignent d'une analyse mature des risques et des opportunités en matière de climat.

Le questionnaire Forests est également important pour Interparfums, qui est une entreprise attentive à la gestion des espaces naturels et considère qu'il est fondamental de ne pas introduire des matières premières responsables de déforestation dans un pays, où qu'il soit.



## RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS ECOVADIS

Score  
environnement  
**71,5 / 100**

Nombre de  
fournisseurs  
évalués  
**110**

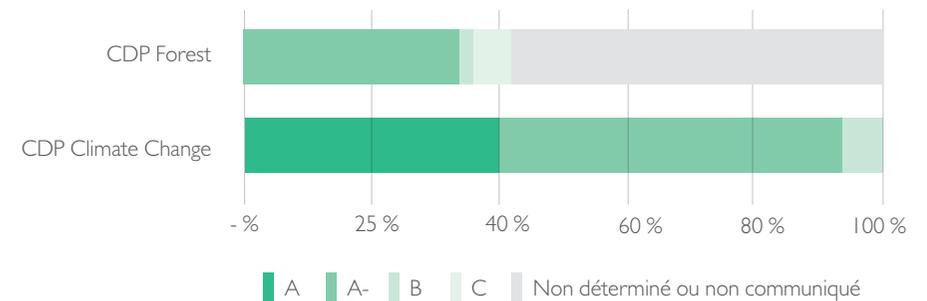
Part des  
fournisseurs  
évalués par  
Ecovadis,  
certifiés  
ISO 14001

**41 %**

Progression de la note moyenne du score Environnement

97 % des fournisseurs ont été réévalués sur la période **+2,9 points**

Répartition des jus selon les notes obtenues par les parfumeurs au questionnaire CDP





## SOCIAL

La force du modèle organisationnel d'Interparfums réside dans la constitution d'équipes à taille humaine et la répartition homogène des âges et des niveaux de responsabilités lui permettant de bénéficier d'une pluralité d'expériences et d'une organisation extrêmement souple. Les collaborateurs constituant son principal moteur de création de valeur, leur épanouissement au travail et leur motivation sont des leviers essentiels de son développement.

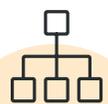
- 33 Effectifs
- 34 Conditions de travail
- 37 Associer les collaborateurs à des actions philanthropiques à impact
- 38 Égalité de traitement et égalité des chances pour tous
- 41 Employés dans la chaîne de valeur



# EFFECTIFS D'INTERPARFUMS

## EFFECTIFS PAR MÉTIER

Présents au 31/12/2023



Direction générale  
5



Finances & Juridique  
63



Supply Chain & Opérations  
60



Marketing  
77



Distribution Export  
88



Distribution France  
38



Rochas mode  
3

## EFFECTIFS PAR ÂGE

Présents au 31/12/2023

Moins de 25 ans

19

Entre 25 et 35 ans

98

Entre 36 et 45 ans

97

Entre 46 et 55 ans

79

Plus de 55 ans

41

Total

334

Age moyen des collaborateurs : 41 ans

Ancienneté moyenne des collaborateurs : 7,55 ans

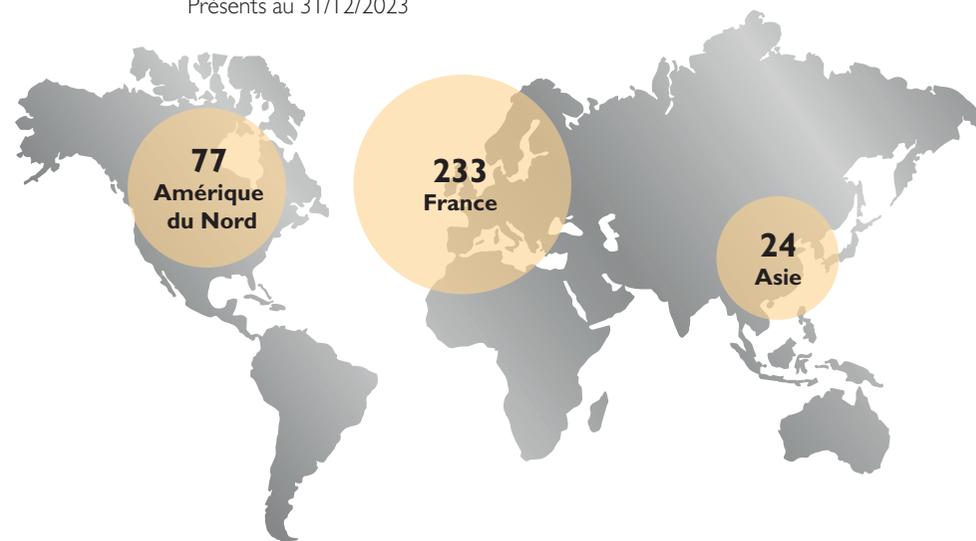
Taux de turn-over : 22 % (dans l'ordre de grandeur du secteur)<sup>2</sup>

Taux d'absentéisme : 2,29 %

Taux d'absentéisme sans les congés maternité et paternité : 1,80 %

## EFFECTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE<sup>1</sup>

Présents au 31/12/2023



<sup>1</sup> La totalité des collaborateurs du Groupe est employée dans des pays qui respectent les Conventions Internationales du Travail (OIT).

<sup>2</sup> De nombreux départs de seniors ont eu lieu en 2023 en raison de reconversions professionnelles ou de nouvelles trajectoires initiées pendant la crise Covid. Le Groupe a de plus initié de nouveaux projets et intégré de nouveaux collaborateurs.

# CONDITIONS DE TRAVAIL : UN EMPLOYEUR ATTENTIF ET ENGAGÉ POUR LA RÉUSSITE DE TOUS

## PRINCIPAUX ENJEUX

- Le développement du sentiment d'appartenance ;
- Le respect du dialogue social ;
- La qualité des conditions de travail ;
- Le souci de préserver la santé et la sécurité de chacun ;
- L'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle.

## POLITIQUE

L'ensemble de ces enjeux a été formalisé en 2022, dans la charte « Employeur responsable », portée à la connaissance de l'ensemble des collaborateurs et disponible sur le site internet [www.interparfums-finance.fr](http://www.interparfums-finance.fr). Ce document a pour objectif de fixer un cadre de fonctionnement pour tous. En effet, attentif et engagé pour la réussite de tous, Interparfums agit au quotidien, dès le process de recrutement et pendant toute la durée de vie du contrat de travail, en s'attachant à :

- préserver la qualité de vie de chacun au travail ;
- donner les meilleures chances de succès à tous ses collaborateurs.

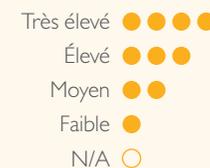
Interparfums s'attache à faire vivre au quotidien ses valeurs : respect et bienveillance, créativité, confiance, engagement et loyauté.

## ÉCOUTE DES COLLABORATEURS

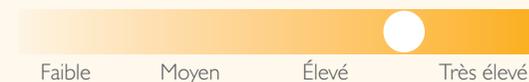
En 2023, une enquête d'engagement des collaborateurs a été conduite sur le périmètre France. Le taux de participation a été de 81,9 % et le taux de recommandation de 80,4 %, ce qui est très satisfaisant. Un plan d'actions a été initié pour répondre aux attentes des collaborateurs. Des frigos connectés ont été installés afin de leur donner accès à une offre de restauration saine, de saison et économiquement intéressante. La communication interne a été également améliorée avec l'édition régulière d'informations. Cette enquête a vocation à être reconduite début 2025 sur un périmètre Groupe en visant l'obtention d'un label.



## Impacts dans la chaîne de valeur



## Risques et Opportunités



# CONDITIONS DE TRAVAIL

## SÉCURITÉ DE L'EMPLOI, TEMPS DE TRAVAIL, SALAIRES

Interparfums a mis en place des règles de rémunération ainsi que des systèmes de classification des emplois et d'évaluation des performances appliqués à tous les collaborateurs, qui contribuent à garantir l'équité ainsi que l'égalité Homme/Femme. La politique d'Interparfums est de s'engager à payer à l'ensemble de ses collaborateurs un salaire permettant de lui assurer ainsi qu'à sa famille, un niveau de vie meilleur que celui de la moyenne nationale du pays dans lequel il travaille. Dans ce cadre, la rémunération des collaborateurs Interparfums comprend une part fixe et une part variable, ainsi que des primes exceptionnelles versées en fonction du résultat du Groupe.

### Mutuelle

En France, la mutuelle dite « socle » est à 100 % financée par Interparfums pour l'ensemble de l'effectif (CDI, CDD, contrat d'apprentissage ou de professionnalisation). Elle s'applique à chaque collaborateur dès son entrée dans les effectifs sans observation de période préalable dite de « carence ». Une mutuelle « surcomplémentaire » est également proposée à tous les collaborateurs, dès leur entrée dans les effectifs, sans période de carence. Le rapport sinistre/cotisations étant bénéficiaire depuis plusieurs années (respect des obligations du contrat responsable décrites par la loi de financement de sécurité sociale ainsi que du cahier des charges établi en 2019 avec la réforme 100 % santé entre autres), certains postes de consommations ont été nettement améliorés en 2023 en faveur des collaborateurs. A Singapour et aux États-Unis

des modalités spécifiques en matière de santé sont mises en place. Il est donc proposé à 100 % des collaborateurs une participation à leurs frais de santé.

### Participation

Conformément à la loi française, un accord de participation aux résultats de l'entreprise a été signé en 2001. Au titre de l'année 2023, comme pour les années précédentes, un montant brut significatif de 3,9 millions d'euros a été redistribué aux collaborateurs début 2024, en augmentation de 6 % comparativement à 2022.

### Plan d'Épargne Entreprise et Plan d'Épargne Retraite Collectif

Le Groupe fait bénéficier l'ensemble de ses collaborateurs travaillant en France (après 3 mois d'ancienneté) d'un Plan d'Épargne Entreprise (PEE) permettant de favoriser l'épargne salariale en proposant plusieurs types de fonds correspondants aux projets de chacun. Depuis 2017, Interparfums a fait évoluer son dispositif en proposant un fonds « Interparfums Actionnariat » leur permettant ainsi de profiter de l'évolution de la valeur de l'action Interparfums dans un cadre fiscal avantageux. Ces versements dans le fonds « Interparfums Actionnariat » sont assortis d'un abondement important de la part de l'entreprise. Par ailleurs, un Plan d'Épargne Retraite Collectif (PERCOL) permet à chacun des collaborateurs de préparer sa retraite et de bénéficier également d'un abondement important de la part de l'entreprise. Les collaborateurs ont également la possibilité de transférer chaque année une partie de leurs jours de congés non pris dans le PERCOL. Les collaborateurs cadres bénéficient d'un contrat de retraite supplémentaire à cotisations définies

et adhésion obligatoire. Ce contrat individuel est alimenté par le prélèvement de cotisations salariales et patronales mensuelles, la répartition de ces dernières étant libre. Le Groupe a choisi d'aider ses collaborateurs dans la constitution de cette rente, complément de retraite, en prenant à sa charge une part importante des cotisations. Dans le cadre de l'évolution de sa politique de rémunération, ce dispositif a été, depuis le 1er janvier 2024, étendu à l'ensemble des collaborateurs (cadres et non cadres) avec l'ajout d'une cotisation employeur sur la tranche A des salaires pour tous les collaborateurs en complément des cotisations tranche B et C déjà définies. Des dispositifs spécifiques en matière de retraite sont proposés aux collaborateurs de Singapour et des États-Unis.

### Actionnariat salarié / actions gratuites

De plus, et afin de développer l'actionnariat salarié, le Groupe a mis en décembre 2018 puis en mars 2022, deux plans d'attribution d'actions de performance destinés à l'ensemble des collaborateurs.

Effectif par type de contrat	2021	2022	2023
Permanents	287	307	323
Non permanents	11	10	11
Création de postes permanents	5	18	22

Niveau de salaire	2021	2022	2023
Part des collaborateurs rémunérés au-dessus du salaire décent des pays dans lesquels ils travaillent	100 %	100 %	100 %
Rémunération moyenne des salariés (hors mandataires sociaux)	86 007 €	81 126 €	85 273 €
Rémunération médiane des salariés (hors mandataires sociaux)	60 500	60 190	61 071
Moyenne du salaire moyen national (France, États-Unis, Singapour) d'après <a href="https://livingwage.mit.edu/">https://livingwage.mit.edu/</a> , <a href="https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/earn_mw_cur/default/table?lang=fr">https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/earn_mw_cur/default/table?lang=fr</a> , <a href="https://whatsenough.sg/liv">https://whatsenough.sg/liv</a>	nd	nd	31 945 €

# CONDITIONS DE TRAVAIL

## DIALOGUE SOCIAL

Concernant les collaborateurs travaillant en France et conformément à la loi, les élections relatives aux institutions représentatives du personnel sont effectuées tous les quatre ans. A ce titre, le Comité Social et Économique (CSE) a été renouvelé en juin 2023. Il est composé de 4 collaborateurs cadres dont un référent harcèlement. Réuni ordinairement une fois par mois, le CSE est informé et consulté sur des questions stratégiques et organisationnelles ayant un impact sur les collaborateurs.

Suite au renouvellement du CSE en juin 2023, la commission « Santé et Sécurité au Travail » a été maintenue dans la continuité du précédent Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail (CHSCT). La commission est constituée de deux collaborateurs non-cadres et est réunie ordinairement une fois par trimestre. Un salarié désigné compétent en matière de santé, sécurité et conditions de travail a été nommé en interne. Plusieurs Sauveteurs Secouriste du Travail (SST) sont formés tous les deux ans et des référents santé ont également été désignés depuis l'apparition de la crise sanitaire en 2020. La taille des structures à Singapour et aux États-Unis permet de privilégier un dialogue social informel entre la direction et les équipes, compte tenu de l'absence d'obligation réglementaire dans ces pays.

## SANTÉ ET SÉCURITÉ

En 2023, quatre accidents de travail ont été recensés dont un seul avec prescription d'un

arrêt de travail. Aucune maladie professionnelle n'a été déclarée. Interparfums ne disposant pas de site de production, les risques d'accident du travail sont minimales. En outre, l'activité du Groupe n'est pas génératrice de situations dangereuses.

Les collaborateurs, travaillant essentiellement dans les bureaux du siège parisien, bénéficient d'excellentes conditions de travail. En 2022, les locaux ont été transférés sur un seul site, rue de Solférino, dans un bâtiment rénové selon les dernières normes en termes de confort d'usage. La domotique permet à chacun de gérer ses propres conditions d'éclairage et de ventilation. Le site est accessible par plusieurs transports en commun et dispose dans son parking d'emplacements vélos et de deux bornes de recharge de véhicule électrique.

De plus, le Groupe est particulièrement sensible au sujet des bonnes postures à adopter au travail et à la prévention des risques musculosquelettiques y afférant. Les collaborateurs itinérants sont pourvus de voitures de société de qualité et tous sont équipés d'un matériel informatique adapté à leur besoin. Interparfums a mis également en œuvre de nombreuses mesures afin de maintenir de bonnes conditions de travail, à l'attention des collaborateurs, de ses prestataires, et notamment des personnes travaillant de façon permanente dans son entrepôt logistique telles que : entrepôt chauffé à 11°C avec fourniture de vêtements adaptés, vestiaires et douches individuels, locaux bénéficiant de lumière naturelle, espace déjeuner dédié et entretenu... Suite à l'établissement de la cartographie des

postes destinés à mesurer la pénibilité au travail, aucun poste n'a été identifié comme étant pénible.

Par ailleurs, dans le cadre de la prévention des risques psychosociaux, un service d'écoute et d'accompagnement psychologique est mis à disposition des collaborateurs via un numéro vert, spécialement dédié, en partenariat avec l'Institut d'Accompagnement Permanent Psychologique et de Ressources (IAPR).

	2021	2022	2023
Part des collaborateurs couverts par une convention collective conformément à la réglementation	72 %	72 %	70 %
Part des collaborateurs couverts par un dialogue social formalisé ou par un syndicat indépendant	72 %	72 %	70 %
Part des collaborateurs couverts par un dialogue social (formalisé ou informel)	100 %	100 %	100 %

Périmètre France (2021 et 2022) et périmètre Groupe pour 2023	2021	2022	2023
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	0	1	1
Nombre d'accidents de trajets avec arrêt	2	0	0
Taux de fréquence (nombre d'accidents du travail avec arrêt par millions d'heures travaillées)	5,26	2,48	1,87
Taux de gravité (nombre de jours d'absence pour motif d'accidents pour mille heures travaillées)	00,4	0,03	0,01
Nombre de maladies professionnelles (avec et sans arrêts)	0	0	0

# — ASSOCIER LES COLLABORATEURS À DES ACTIONS PHILANTHROPIQUES À IMPACT

Le Groupe développe également des actions à destination de la société civile sur les aspects suivants :

- développement de l'économie locale ;
- relations avec des établissements d'enseignements ;
- financement de projets associatifs.



En 2024, Interparfums a décidé de soutenir la Société des Amis des musées d'Orsay et de l'Orangerie. Ces musées sont en effet idéalement situés à côté du siège social du Groupe et leurs programmations devraient permettre d'étendre les connaissances des collaborateurs, d'éveiller leur curiosité, voire de découvrir de nouvelles sources d'inspiration dans le cadre d'une respiration culturelle. Grâce à ce partenariat, ils peuvent gratuitement découvrir les expositions et riches collections permanentes de ces deux musées.

Toujours sur un plan culturel, Interparfums a souhaité participer au Prix du Cercle Montherlant-Académie des beaux-arts qui récompense chaque année un ouvrage d'art de langue française. Il a été décerné en 2023 à l'ouvrage « Pierre Chareau » de Marc Bédarida et Francis Lamond publié aux éditions Norma. Pierre Chareau est un des premiers architectes d'intérieur modernes utilisant le verre ou l'acier. Une de ses œuvres majeures est la Maison de Verre située dans le 7<sup>e</sup> arrondissement de Paris.

## DES ASSOCIATIONS ET INITIATIVES SOUTENUES DANS LA DURÉE

Le Groupe se mobilise en faveur des associations ou institutions engagées dans les domaines de la solidarité, de l'enfance, de la

lutte contre l'exclusion et de la santé par des aides financières pour les accompagner dans la réalisation de leurs projets et initiatives.

Depuis 2018, au travers de la Fondation Givaudan, Interparfums a permis d'installer 10 infrastructures scolaires en Sulawesi, île indonésienne d'où provient le patchouli spécifique au parfum Montblanc Explorer Eau de Parfum. En 2023, plus de 1200 enfants et 110 professeurs des écoles ont bénéficié de cette initiative. En 2024, Interparfums renouvelle son partenariat avec la Fondation Givaudan pour la septième année consécutive.

En 2023, un soutien a de nouveau été apporté au CEW pour financer l'intervention de socio-esthéticiennes auprès de femmes atteintes de cancer, et à EliseCare qui aide les populations civiles victimes des guerres.

En complément, soucieux de faire partager son expérience et de former les générations futures, le Groupe participe régulièrement à la formation à ses métiers en intervenant notamment sur des sujets marketing et finances dans différentes grandes écoles (Écoles de commerce, SciencesPo, École supérieure de parfumerie... ). Interparfums accueille également régulièrement des stagiaires au sein du Groupe ainsi que des contrats en alternance. Depuis 2022, Rochas a rejoint la Fondation Institut Français de la Mode pour l'aider dans sa politique d'ouverture sociale en finançant le fonds de bourses sociales mis en place.

778 000 €  
Montant des dépenses  
allouées au mécénat  
en 2023

1%  
du chiffre d'affaires  
de Rochas Girl est versé  
au collectif international  
1% For The Planet, qui  
aide différentes associations  
pour la sauvegarde de  
l'environnement.





# - ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ET ÉGALITÉ DES CHANCES POUR TOUS : ATTIRER, ACCOMPAGNER ET FAIRE PROGRESSER TOUS LES TALENTS

## • PRINCIPAUX ENJEUX

- Le maintien d'un niveau élevé de compétences ;
- L'égalité des chances ;
- L'égalité professionnelle.

## • POLITIQUE

Avec un management très familial et proche des collaborateurs, chacun est libre de partager ses idées dans le respect des valeurs de l'entreprise. La Direction attache une importance primordiale à la compréhension et l'adhésion de chacun à la stratégie du Groupe.

La souplesse de l'organisation, composée essentiellement de petites équipes, permet de s'adapter en permanence à tout changement ou évolution du contexte extérieur.

Le partage de l'esprit « Interparfums » passe également par l'adhésion et la connaissance par chacun des collaborateurs des valeurs éthiques mais également par l'épanouissement des collaborateurs au travail et le respect des bonnes conditions de travail.

Cet engagement éthique a été formalisé dans une charte appelée « Charte Éthique des Affaires », à laquelle chacun adhère, et qui met l'accent notamment sur l'hygiène, la sécurité, la discipline, la prévention des risques, le harcèlement, le respect des libertés individuelles, les transactions sensibles, la fraude et la confidentialité des affaires.

Depuis 2017, une charte relative au droit à la déconnexion a également été mise en place, et chacun des collaborateurs y a adhéré.



## ..... ÉGALITÉ DE TRAITEMENT ET ÉVOLUTION DES COMPÉTENCES

La Direction des Ressources Humaines est particulièrement vigilante dans chacun de ses recrutements. Seules les compétences, l'expérience, les qualifications et la personnalité des candidats sont retenues pour la sélection des nouveaux entrants. Cette diversité de profils, de cultures, d'âges ou encore de genres sont autant de richesses qui font la force de ses équipes, premier atout de l'entreprise.

Depuis 2019, Interparfums organise annuellement une campagne de sensibilisation au handicap. En 2023, durant la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, du 20 au 26 novembre 2023, Interparfums a eu l'honneur d'accueillir Théo Curin, athlète handisport renommé, au sein de ses locaux. Il a animé une conférence inspirante sur le thème « Faire de sa différence une force ». Interparfums a décidé de poursuivre son engagement auprès de Théo Curin en participant à son prochain défi, une aventure sportive et solidaire dans la ville du Cap (Afrique du Sud), en compagnie de l'animateur Ismaël Khelifa.

Grâce à ces campagnes de sensibilisation et à un accompagnement de proximité par les équipes Ressources Humaines, trois collaborateurs se sont vus reconnaître la qualité de travailleur handicapés via la RQTH (Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé).

Le Groupe participe également indirectement à l'emploi de personnes en situation de handicap et lutte contre l'exclusion et la discrimination. Il a notamment choisi de faire appel à une Entreprise Adaptée (EA) pour le conditionnement de ses coffrets de parfums.

En 2023, le coût total de ces prestations de services confiées représente 1 074 511 euros.



84/100

INDEX ÉGALITÉ  
PROFESSIONNELLE  
(PÉRIMÈTRE FRANCE)



74 %



26 %

2023

PARITÉ H/F  
SUR L'EFFECTIF  
GLOBAL

61 %

39 %

PARITÉ H/F  
SUR L'EFFECTIF  
DES POSTES  
DE DIRECTION

27 %

73 %

PARITÉ H/F  
SUR L'EFFECTIF  
DU COMITÉ  
EXÉCUTIF

50 %

50 %

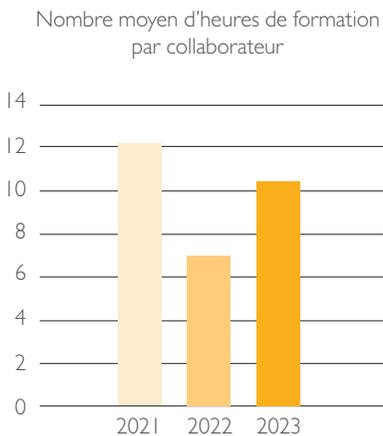
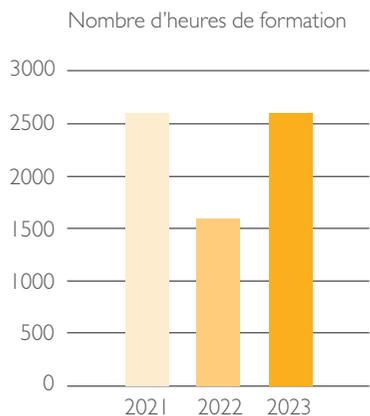
PARITÉ H/F  
SUR L'EFFECTIF  
DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION



..... INDICATEURS DE FORMATION



formation



La qualité du travail effectué par les équipes est renforcée tout au long de la carrière des collaborateurs par des formations afin de conserver un niveau de compétence élevé, et ce, dans toutes les catégories de métiers. Dans cet objectif, Interparfums propose à l'ensemble de ses collaborateurs des plans de développement permettant à chacun d'élargir ses compétences techniques, managériales ou personnelles.

Tout en poursuivant ses efforts de formation sur les thématiques telles que la bureautique, le management, l'apprentissage des langues, les formations métiers et le développement personnel, de nouveaux sujets ont été abordés en 2023. Afin que chacun puisse intégrer dans son quotidien les enjeux relatifs au changement climatique et à la biodiversité, les Fresques du Climat ont été déployées avec des ateliers réguliers. Des formations à l'éthique des affaires ont également été initiées avant d'être déployées de manière plus étendue. Ces formations à impact ont d'ores et déjà concerné 28 % des collaborateurs en France.

# EMPLOYÉS DANS LA CHAÎNE DE VALEUR



## ... POLITIQUE

Le modèle économique d'Interparfums s'appuie sur une chaîne de valeur dont il est attendu qu'elle soit exemplaire. **Dans le cadre du déploiement de notre charte éthique des affaires et notre politique achats responsables, il n'est toléré aucun manquement de la part de nos fournisseurs en matière de respect des droits humains. Il leur est donc demandé de veiller à ce qu'aucun travail des enfants n'ait lieu dans leur proche chaîne de valeur, et à ce qu'ils s'engagent à verser un salaire décent aux adultes y prenant part.** Une attention particulière est portée aux activités des parfumeurs qui opèrent dans certaines régions du monde où ces sujets sont prégnants.

Les donneurs de licence en amont sont également très concernés par ces enjeux et les consommateurs en aval s'y intéressent de plus en plus.



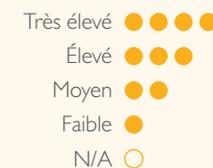
## FOCUS SUR LES PLANTES À FLEURS .....

Ces dernières années, des articles et des reportages ont décrit des potentielles violations des droits humains dans différentes chaînes d'approvisionnement en plantes destinées aux parfums.

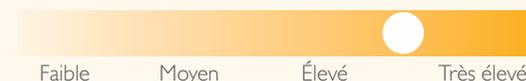
Interparfums travaille avec ses partenaires sur ces enjeux en étant conscient de leur complexité et de la difficulté de les résoudre rapidement.

Ainsi, Interparfums privilégie les sources d'approvisionnement verticalisées chez les parfumeurs en raison d'une meilleure maîtrise des pratiques et soutient leurs initiatives en termes de traçabilité (comme par exemple la mise en place par le secteur d'une coalition multi-marques dans le cas du jasmin en Égypte). Une étude est en cours pour choisir un outil de traçabilité adapté qui pourra être décliné sur l'ensemble des ingrédients identifiés comme potentiellement à risque.

## Impacts dans la chaîne de valeur



## Risques et Opportunités



**28 %** PART DES FOURNISSEURS ÉVALUÉS PAR ECOVADIS, CERTIFIÉS ISO 45001 / OHSAS 18001



# CONSOMMATEURS

Le Groupe assure la mise sur le marché des produits cosmétiques qu'il commercialise et est donc responsable de l'évaluation de leur sécurité pour la santé. Il s'appuie également sur les informations transmises par les parfumeurs qui évaluent l'innocuité des matières premières qui composent les jus.

- 44 Assurer la santé et la sécurité des consommateurs
- 46 Privilégier un taux de naturalité important



# ASSURER LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ DES CONSOMMATEURS

Le Groupe fait pratiquer des tests d'innocuité cutanée des produits qu'il met sur le marché. Conformément au règlement CE 1223/2009, aucun de ces tests n'est effectué sur des animaux. Les tests d'innocuité cutanée sont effectués sur des adultes volontaires sains. Le Groupe a pris en compte le règlement REACH (Directive CE N° 1907/2006 du 18 décembre 2006), relatif à l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des produits chimiques auprès de tous ses fournisseurs. L'ensemble des mesures techniques et organisationnelles consécutives à la mise en place de REACH sont mises en œuvre au sein du Groupe. Il n'est pas soumis à l'enregistrement en tant qu'utilisateur en aval de substances. Il a cependant souhaité communiquer proactivement avec ses fournisseurs afin de s'assurer du bon déroulement des enregistrements et de la continuité d'approvisionnement des substances chimiques conformes présentes dans ses produits.

Les parfums sont composés d'alcool (taux > 78 %). Cet ingrédient n'est pas classé perturbateur endocrinien et est toléré en cosmétique en raison d'une opinion favorable de la commission SCCS<sup>1</sup>, organisme d'étude indépendant mandaté par la commission européenne.

Le Groupe a pris l'initiative de contacter ses différents sous-traitants et fournisseurs afin qu'ils

respectent efficacement et fassent respecter par les acteurs en amont de leur chaîne d'approvisionnement, les enregistrements, notifications ou demandes d'autorisations nécessaires. Interparfums a ainsi demandé à tous ses fournisseurs de s'engager à fournir des articles ne contenant aucune substance listée à l'annexe XIV (substances dites extrêmement préoccupantes). A ce jour, aucun fournisseur n'a déclaré la présence de substances soumises à autorisation dans les articles fournis à Interparfums. L'utilisation de la plateforme Ecovadis permet d'évaluer la performance des fournisseurs, notamment des parfumeurs, sur les questions relatives à la santé sécurité des consommateurs et en particulier sur l'absence d'utilisation de substances préoccupantes ou à controverse.

Une procédure de veille réglementaire, avec l'aide de la FEBEA<sup>2</sup>, permet à Interparfums de s'assurer du strict respect de la réglementation, notamment en ce qui concerne le suivi des molécules présentes dans les formules lors d'une interdiction par exemple. Ainsi, l'interdiction de l'utilisation du lilyal depuis le 1er mars 2022 a nécessité de retravailler l'ensemble des jus contenant cette molécule, en lien avec les parfumeurs. De nouveaux enregistrements ont été faits à l'issue de ce processus

Dans la liste des substances réglementées utilisées par Interparfums (RSL), aucun ingrédient n'est classé perturbateur endocrinien avéré<sup>3</sup>.

## Impacts dans la chaîne de valeur



<sup>1</sup> Scientific Committee on Consumer Safety.

<sup>2</sup> La Fédération des Entreprises de la Beauté est le syndicat professionnel des fabricants de produits cosmétiques.

<sup>3</sup> Ces 16 familles de produits dont la liste est publiée par l'ECHA (Agence européenne des produits chimiques) sont interdits et bien entendu, ne sont pas présents dans nos produits.

## PROCÉDURE DE COSMÉTOVIGILANCE

La cosmétovigilance est un système de surveillance et d'enregistrement des effets indésirables liés à l'utilisation des cosmétiques chez l'Homme. Elle porte sur tout effet indésirable, grave ou non, qui s'est produit dans des conditions d'emploi normales ou raisonnablement prévisibles d'un produit cosmétique ou qui est susceptible de résulter d'un mésusage. Interparfums traite et analyse les cas de cosmétovigilance qui lui sont rapportés. Une procédure visant à définir les étapes à suivre lors de la réception de la réclamation est systématiquement appliquée et les mesures correctives sont systématiquement déployées.

## ORGANISATION MISE EN PLACE

Le service réglementaire au sein de la Direction Supply Chain & Opérations, composé de deux personnes, est chargé de contrôler les formulations de nos produits. Le service Qualité, avec huit personnes, contrôle en permanence les défauts et non conformités pouvant apparaître chez les sous-traitants sur toute la chaîne de production. Cette équipe de scientifiques effectue un suivi continu des données en constante évolution concernant les ingrédients et collabore avec les parfumeurs et ses pairs du secteur par l'intermédiaire de la FEBEA afin d'évaluer la sécurité des ingrédients utilisés dans nos produits. La cosmétovigilance est assurée par le service réglementaire.

## INFORMER LES CONSOMMATEURS

Interparfums a mis en place une page web ([myproducts.interparfums.fr](http://myproducts.interparfums.fr)) permettant de naviguer par produit et ainsi de vérifier la présence ou non de substances chimiques préoccupantes. Une attention particulière est portée à la divulgation de la présence d'allergènes. En raison de la publication du règlement (UE) 2023/1545, depuis le 26 juillet 2023, ce sont dorénavant 82 allergènes dont la présence doit être mentionnée sur les emballages (et non plus 26 comme précédemment).

0,015  
réclamations  
par million de  
produits vendus  
en 2023

Mise en application depuis 2013, chez tous nos conditionneurs, de la norme internationale ISO 22716 des Bonnes Pratiques de Fabrication qui donne des lignes directrices pour la production, le contrôle, le conditionnement, le stockage et l'expédition des produits cosmétiques. Elle constitue le développement pratique du concept d'assurance de la Qualité, à travers la description des activités de l'usine.

Dans ce contexte réglementaire, des campagnes d'audit régulières de toutes les usines de conditionnement réalisées par le service Qualité selon la norme ISO 22716 ont été mises en place. La finalité de ces audits est de s'assurer que les conditionneurs maintiennent un bon niveau de traçabilité et de qualité de leurs activités. Toutes les activités des usines ont été revues : processus de réception des matières premières et articles de conditionnement, fabrication, conditionnement et contrôles qualité. Ces rapports ont démontré que les sous-traitants du Groupe sont en conformité avec les Bonnes Pratiques de Fabrication de la norme ISO 22716, et notamment la traçabilité requise lors de toute production de parfums.

Interparfums est en mesure de concevoir des parfums respectant le cahier des charges de certains distributeurs afin qu'ils puissent les promouvoir en points de vente à l'aide des logos qu'ils mettent en place. De nombreuses attentes apparaissent dans différents pays du monde illustrant l'importance de ce sujet pour les consommateurs.



# PRIVILÉGIER UN TAUX DE NATURALITÉ IMPORTANT

## LA NATURE, SOURCE D'INSPIRATION

Interparfums utilise dans l'intégralité de ses lignes de parfums uniquement de l'alcool d'origine végétale, essentiellement de l'alcool de betterave, naturel à 99,5 %. Le reste étant composé, selon les lignes, d'une part variable d'ingrédients d'origine naturelle. Il convient de préciser que l'intégralité des parfumeurs avec lesquels le Groupe travaille propose des concentrés avec une part d'ingrédients certifiés selon la norme ISO 9235 ou ISO 16128. La part de naturalité des parfums est donc supérieure à 80 %.

Sur les baumes après-rasage, crèmes pour les mains, gels douche et lotions pour le corps, le Groupe utilise dans leurs formulations une part d'ingrédients d'origine naturelle comprise entre 79 et 88 %.



*Moonlight Rose de la Collection Extraordinaire de Van Cleef & Arpels* est une eau de parfum possédant un taux de matières d'origine naturelle de 62,8 % selon la norme ISO 16128 et de 8 ingrédients upcyclés.

Les principes de la chimie verte ont été également utilisés pour 3 autres ingrédients.



Le dernier lancement *Coach Man Green* comprend un jus composé à 31,3 % d'ingrédients d'origine naturelle selon la norme ISO 16128. Par ailleurs, 34,2 % du jus, soit 10 ingrédients, provient de matières premières upcyclées.



# GOUVERNANCE

Interparfums adhère au code de gouvernance d'entreprise Middlednext<sup>1</sup> et dans ce cadre fait évoluer sa gouvernance en cohérence avec les enjeux ESG identifiés dans sa matrice de matérialité présentée en page 9.

Le Groupe Interparfums n'est pas soumis à l'heure actuelle à la réglementation relative à la taxonomie, règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil de l'Union européenne du 18 juin 2020. Il met tout en œuvre pour être conforme à ce règlement qui le concernera en 2026 sur l'exercice 2025.

En matière de fiscalité et de paiement de taxes, le Groupe respecte la réglementation locale dans tous les pays où il opère et ne pratique pas d'évasion fiscale. Le Comité d'audit présente annuellement la répartition de la fiscalité au Conseil d'administration.

<sup>1</sup> Middlednext est l'association professionnelle française indépendante représentative des valeurs moyennes cotées. Créée en 1987, Middlednext fédère et représente des sociétés cotées sur Euronext et Euronext Growth, tous secteurs d'activités confondus.

- 48 Une gouvernance mobilisée et engagée
- 50 Facteurs de risques
- 53 Éthiques et conformité



# UNE GOUVERNANCE MOBILISÉE ET ENGAGÉE

Depuis son introduction à la bourse de Paris, Interparfums fait preuve de transparence, en expliquant régulièrement sa stratégie, ses perspectives, ses préoccupations et en répondant le mieux possible aux questions de l'ensemble de ses actionnaires.

C'est dans l'optique de renforcer les échanges, et de répondre toujours mieux aux attentes légitimes des actionnaires, qu'un Comité Consultatif des actionnaires Individuels a été constitué début 2022.

Composé de douze actionnaires dont deux collaborateurs, il s'est réuni une fois en 2022 et une fois en 2023.

En 2024, les membres du Conseil d'administration ont suivi des sessions de partage d'information visant à leur faire anticiper au mieux les futures réglementations notamment en termes de changement climatique, d'éthique des affaires, de lutte contre la corruption et le travail forcé. Ils ont été formés spécifiquement à

la lutte contre la corruption.

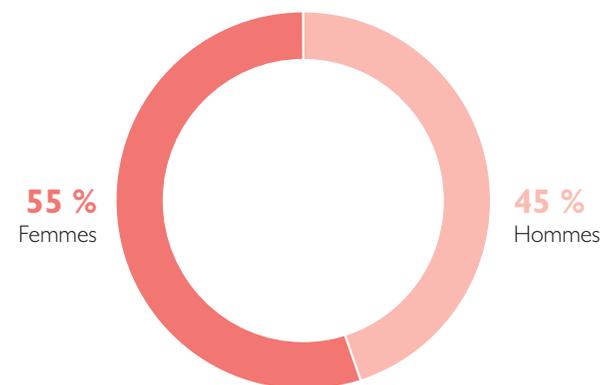
En 2024, a été créé le Comité de la Gouvernance, des Nominations et des Rémunérations.

Par ailleurs, Interparfums ne procède à aucune activité de lobbying. Le Groupe est adhérent à Middlednext afin que la direction soit informée et formée aux nouvelles réglementations notamment relatives à la CSRD<sup>1</sup>. Interparfums est membre de la FEBEA et de l'UNIFAB afin que le Groupe soit accompagné dans le développement de ses activités. Rochas participe aux activités du Comité Colbert et de la Fédération de la Haute Couture et de la Mode.

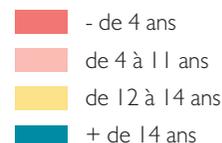
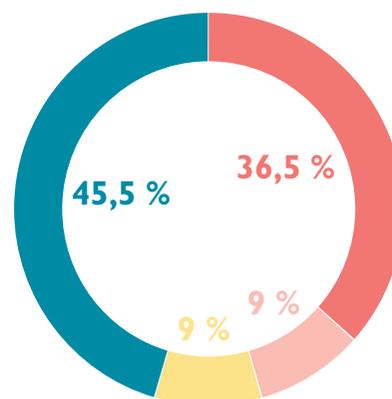
Les membres du Comité Exécutif d'Interparfums sont formés à la RSE en suivant un programme qui reprend les enjeux principaux du Groupe : climat avec la Fresque du climat, CSRD et reporting, Éthique des affaires, Devoir de vigilance...

## COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### RÉPARTITION HOMMES / FEMMES



### ANCIENNETÉ DANS LE MANDAT



### COMPÉTENCES DES ADMINISTRATEURS (2)



<sup>1</sup> Corporate Sustainable Reporting Directive

<sup>2</sup> Nombre d'administrateurs ayant la compétence concernée

# GOUVERNANCE DE LA RSE

La Direction de la RSE est rattachée à la Direction financière afin de prendre en compte les enjeux ESG au meilleur niveau et de raisonner en termes de performance globale de l'entreprise.

Un Comité exécutif RSE composé de l'ensemble des parties prenantes internes a été mis en place en 2021. Il est composé de 10 membres dont 4 font partie du Comité Exécutif d'Interparfums : le Directeur Général Délégué Finance, la Directrice des Ressources Humaines, la Directrice Juridique, Le Directeur Exécutif *Supply Chain & Opérations*. Il comprend également la Direction Financière et la Direction de la Communication et le Service de Relations avec les actionnaires. Ce Comité est animé par la Directrice Développement Durable.

Ce Comité exécutif RSE rend régulièrement compte de ses travaux au Président-Directeur Général d'Interparfums, Philippe Bénacin, ainsi qu'au Comité RSE du Conseil d'administration nouvellement créé en 2024.

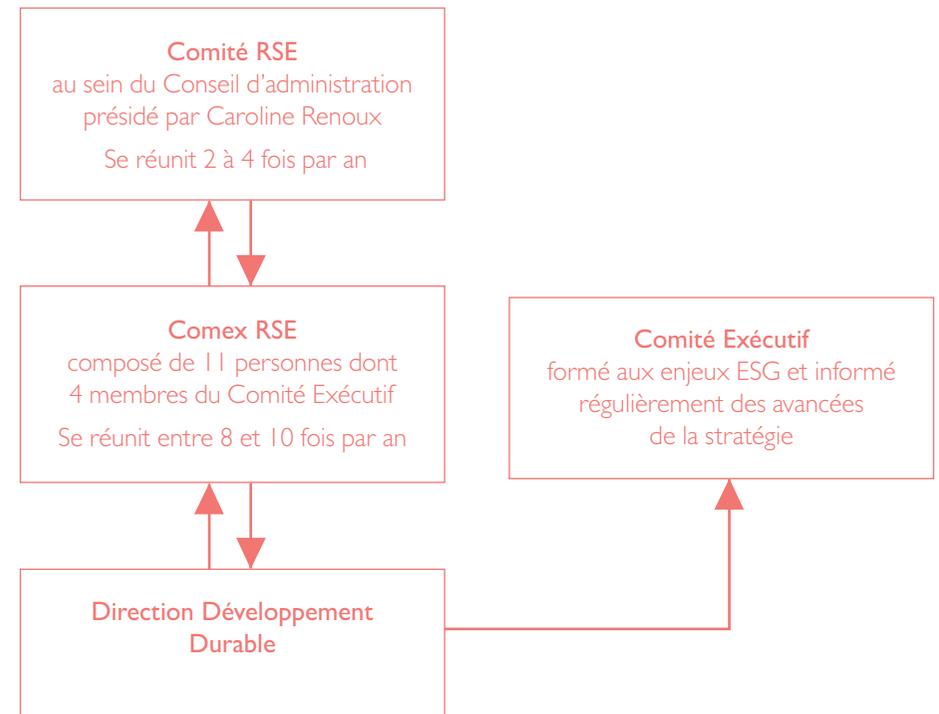
## ..... PORTRAIT DE CAROLINE RENOUX, Présidente du Comité RSE

Caroline a une expérience et une expertise forte en ESG. Diplômée de l'ESSCA d'Angers et du Collège des Hautes Études de l'Environnement et du Développement Durable (CHEDD) Centrale Paris, elle a fondé Birdeo en 2010, cabinet leader du recrutement e conseil RH spécialisé sur les métiers à impact positif et le développement durable, labellisé B Corp depuis 2015 et bénéficiant du statut de Société



à Mission depuis 2021. Portée par une réelle prise de conscience écologique et convaincue que les nouveaux enjeux économiques, sociaux et environnementaux vont engendrer une révolution au moins équivalente à celle du digital, elle décide en 2019, d'aller encore plus loin et crée alors People4Impact by Birdeo qu'elle dirige dorénavant, la première communauté d'experts freelances et managers de transition spécialisés sur les enjeux de développement durable. Caroline intervient également auprès des Comités de direction et Conseils d'administration sur l'organisation des compétences et des métiers de la RSE au sein des entreprises. Conférencière et auteure de plusieurs tribunes, elle publie également en 2024 un livre « 5 étapes pour se reconvertir dans la RSE ».

Elle est par ailleurs, Présidente du Comité de mission de l'edutech Ecolearn, membre du Comité de mission du cabinet des « Enjeux et des hommes » et membre du Comité des Parties prenantes Havas France.



# FACTEURS DE RISQUES

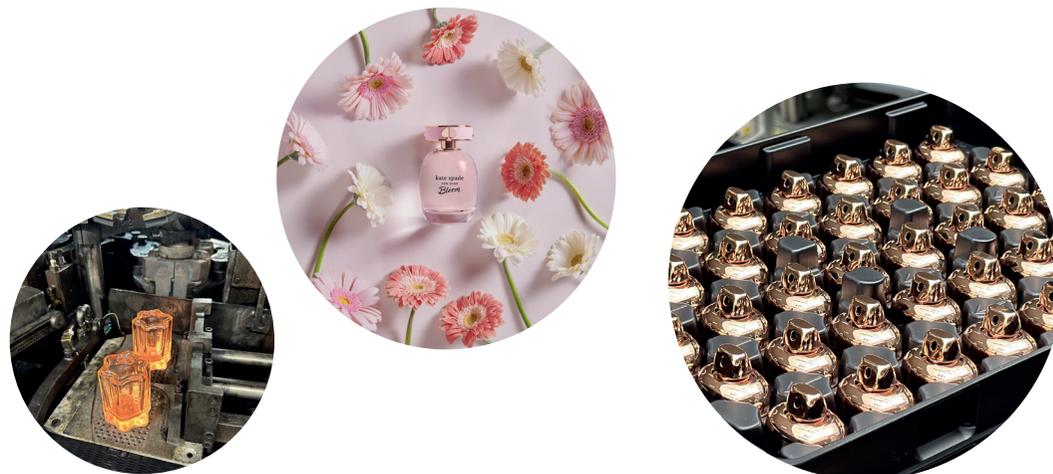
Conformément au règlement européen 2017/1129 article 16, le Groupe a limité la présentation aux risques qui lui sont spécifiques, soit par la nature de son activité, soit par la particularité de certaines de ses opérations.

Les risques génériques du Groupe sont donc exclus de cette classification.



Le Groupe présente une cartographie des risques classés en fonction de leur importance et de leur probabilité d'occurrence. Elle est schématisée ci-contre afin de visualiser les enjeux, sans se substituer aux développements explicatifs qui suivent. Même si le Groupe n'a pas identifié de risques spécifiques relatifs à la Responsabilité Sociale, Environnementale et Sociétale, il indique que la description des risques ci-après inclut les précisions relatives aux risques extra-financiers lorsque cela est nécessaire. Ainsi, l'élaboration de cette cartographie a permis d'aboutir, après prise en compte des mesures mises en place par le Groupe pour gérer ces risques, à une classification des risques en 4 catégories : les risques liés à l'activité, les risques industriels, les risques financiers (non présentés dans ce document, se rapporter à l'URD 2023) et les risques juridiques et informatiques.

Les catégories de risques figurant ci-après ne sont pas présentées par ordre d'importance. En revanche, au sein de chaque catégorie, les facteurs de risques sont présentés selon un ordre d'importance décroissant déterminé par le Groupe à la date de publication de l'URD 2023.



Niveau de risque	Très élevée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilité des capitaux propres</li> <li>- Arrêt d'une licence majeure</li> </ul>		
	Faible	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Protection des marques/ Propriété intellectuelle</li> <li>- Image et réputation</li> <li>- Qualité et sécurité des produits</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Variation des taux de change</li> <li>- Approvisionnement et production</li> <li>- Risques liés à l'environnement sanitaire, politique et économique</li> <li>- Informatique/Cybersécurité</li> </ul>	
			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Risques liés aux ressources humaines</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Érosion de la biodiversité</li> </ul>
		Faible		Très élevée
		Probabilité d'occurrence		

# TABLEAU DE SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX RISQUES EXTRA-FINANCIERS IDENTIFIÉS

RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ		
Type de risque	Description du risque	Gestion du risque
Risque lié à l'arrêt d'une licence majeure	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans l'industrie des parfums et cosmétiques, le système des licences consiste pour une marque de prêt à porter, de joaillerie ou d'accessoires à concéder un droit d'utilisation de son nom à un licencié (Interparfums) moyennant le versement d'une redevance indexée sur le chiffre d'affaires. Le risque réside dans le non-renouvellement du contrat à son échéance.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>De nombreux facteurs tendent à limiter, voire annuler, ce risque : <ul style="list-style-type: none"> <li>• durée longue des contrats (dix ans et plus) ;</li> <li>• possibilité de renouvellement anticipé ;</li> <li>• portefeuille diversifié de marques ;</li> <li>• caractéristiques propres du Groupe (marketing élaboré, réseau de distribution, organisation... ) ;</li> <li>• faible nombre de licenciés potentiels au profil similaire ;</li> <li>• recherche permanente de nouvelles licences pour limiter le poids des marques existantes dans le portefeuille.</li> </ul> </li> <li>De plus, le Groupe détient en propre la marque Lanvin en classe 3 (parfums) ainsi que la marque Rochas en classe 3 (parfums) et 25 (mode) réduisant ainsi l'impact potentiel du risque de non-renouvellement de contrats de licence.</li> </ul>
Risques liés à l'environnement sanitaire, politique et économique	<ul style="list-style-type: none"> <li>Eu égard à une activité répartie sur plus de 100 pays, le Groupe procède régulièrement à une évaluation de son exposition au risque pays.</li> <li>Le Groupe réalise une part importante de son chiffre d'affaires hors de France et notamment 6,3 % au Moyen Orient, 8 % en Amérique du Sud et moins de 5 % en Russie, pays où l'instabilité géopolitique est suivie par les services chargés notamment du recouvrement des créances.</li> <li>D'une manière générale, le Groupe est en veille permanente sur l'ensemble des marchés sur lesquels il opère.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Compte tenu de la politique menée par le Groupe en matière de recouvrement et de suivi des en-cours clients, de la qualité des créances et de la solidité financière de ses distributeurs, le Groupe n'a constitué aucune provision dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2023 concernant les pays dits à risques.</li> <li>De plus, afin de limiter les risques d'insolvabilité et face à une instabilité géopolitique croissante, le Groupe a souscrit une assurance auprès d'Euler Hermes et de Coface sur une partie importante des créances clients export.</li> <li>Le Groupe précise qu'il respecte les sanctions envers la Russie adoptées par l'Union Européenne, notamment les règles d'exportations définies par le règlement (UE) 2022/428 du conseil du 15 mars 2022.</li> </ul>
Risque lié à l'image et la réputation	<ul style="list-style-type: none"> <li>La réputation d'Interparfums est principalement caractérisée par l'image de ses marques qui font partie du capital intellectuel de la Société et reconnue pour la qualité et la désirabilité de ses produits.</li> <li>Cet atout peut constituer une faiblesse en cas d'atteinte à l'image et la réputation de ces dernières, basée sur des faits avérés ou non, quelle que soit sa nature ou son origine, interne ou externe (réseaux sociaux, presse), de bonne ou de mauvaise foi.</li> <li>Les risques associés sont un risque sur l'image de la Société et de ses valeurs et donc à terme éventuellement sur ses ventes, ses activités et son développement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Groupe défend des valeurs fortes et entretient des relations étroites tant avec ses concédants, ses parties prenantes externes (clients et fournisseurs) et ses collaborateurs.</li> <li>Par des produits de qualité, le choix des fournisseurs et de l'outil industriel, le choix d'un réseau de distribution sélectif ainsi que la gestion collaborative des salariés, il limite, de fait, le risque de diffusion d'une information négative à son égard.</li> <li>Par ailleurs, l'adhésion des partenaires par la signature de la « Charte Éthique des Affaires » et des collaborateurs par l'application de la « Charte Employeur Responsable » mises en place par le Groupe réduisent fortement les probabilités d'occurrence de ce risque et limite les impacts négatifs en cas de risque avéré.</li> </ul>
Risque lié à l'image et la réputation des licenciés	<ul style="list-style-type: none"> <li>La réputation d'Interparfums est aussi caractérisée par l'image de ses marques qui font partie du capital intellectuel du Groupe. Une atteinte majeure à l'image et à la réputation d'un licencié retentirait sur l'image d'Interparfums et pourrait nuire à sa capacité à poursuivre ses activités et son développement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Groupe s'assure de l'existence d'une charte éthique des affaires ou d'un Code de bonne conduite chez ses licenciés.</li> <li>Le Groupe est par ailleurs en relations étroites avec ses licenciés ce qui permettrait d'assurer une gestion commune d'une éventuelle situation à risque.</li> <li>Enfin, les licenciés du Groupe sont des acteurs majeurs du monde de la joaillerie, du prêt-à-porter ou des accessoires et ils sont soumis à des contraintes réglementaires et légales en termes de devoir de vigilance dans lequel s'inscrit Interparfums en tant que maillon de leur chaîne de valeur.</li> </ul>

RISQUES INDUSTRIELS		
Type de risque	Description du risque	Gestion du risque
Risques liés aux approvisionnements et à la production	<ul style="list-style-type: none"> <li>L'approvisionnement des usines des partenaires en matières premières est assuré par la Direction Supply Chain &amp; Opérations d'Interparfums. Le risque de production réside dans le fait que les partenaires industriels se retrouvent dans l'incapacité de fabriquer, dans les délais, les produits à commercialiser.</li> <li>Compte tenu des risques existant en matière de changements climatiques et d'érosion de la biodiversité, le Groupe précise qu'aucune des zones d'implantation de ses conditionneurs, essentiellement situées en France et en Europe, ne fait l'objet de risques environnementaux identifiés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour réduire ce risque, le Groupe met en place, très en amont, avec les industriels, des plans de production et multiplie les moules et outillages ainsi que les sites de production qu'elle utilise.</li> <li>Des plannings de mise en production révisés régulièrement et suivis avec les fournisseurs de composants ainsi que la multiplicité des fournisseurs choisis permettent au Groupe de limiter le risque de rupture dans la chaîne d'approvisionnement.</li> <li>Le Groupe est en permanence à la recherche de nouveaux fournisseurs et s'assure de l'existence d'autres sources d'approvisionnement pour ne pas être en situation de dépendance.</li> <li>Par ailleurs, l'entreprise s'appuie sur les évaluations RSE de ses fournisseurs réalisées par la plateforme Ecovadis. Leurs niveaux de performance sont suivis attentivement par la Direction Supply Chain &amp; Opérations et d'éventuels plans d'actions correctifs sont proposés si besoin.</li> <li>Le Groupe a analysé à l'aide de l'outil Thinkhazard l'exposition des sites de ses conditionneurs aux risques d'inondation côtière, de raréfaction de l'eau et de chaleur extrême. Le niveau de risque est qualifié de faible à moyen. Par ailleurs, aucun de ces sites stratégiques pour l'entreprise n'est situé en zone Natura 2000 ou sous la responsabilité de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels.</li> </ul>
Risques liés à la qualité et sécurité des produits	<ul style="list-style-type: none"> <li>La sécurité des consommateurs utilisant les produits du Groupe est un engagement prérequis dans le processus de fabrication. Une non-conformité législative ou réglementaire des produits tout au long du processus de fabrication pourrait entraîner la destruction ou le rappel des produits incriminés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Groupe respecte systématiquement et strictement les réglementations et la loi des pays où elle exerce son activité. Le service réglementaire au sein de la Direction Supply Chain &amp; Opérations est chargé de contrôler les formulations de nos produits. Le service qualité, quant à lui, contrôle en permanence les défauts et non-conformité pouvant apparaître chez les sous-traitants sur toute la chaîne de production. La cosmétovigilance est assurée par le service juridique et par le service réglementaire.</li> </ul>
Érosion de la biodiversité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Groupe utilise des ingrédients d'origine naturelle dans la composition de ses parfums et, à ce titre, se pose la question de la durabilité de ces ingrédients dans un contexte de réchauffement climatique et de diminution d'accès à ces ressources.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Le Groupe travaille de façon rapprochée sur ces problématiques avec ses fournisseurs de jus qui sont des acteurs majeurs du secteur de la parfumerie. Ces derniers nous ont confirmé leur capacité à maintenir une continuité d'approvisionnement en raison de leur sélections variétales et de leur gestion agricole, notamment en ce qui concerne leur approvisionnement et leur usage de l'eau.</li> </ul>

RISQUES JURIDIQUES ET INFORMATIQUES		
Type de risque	Description du risque	Gestion du risque
Propriété intellectuelle	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les marques d'Interparfums sont des actifs incorporels stratégiques pour le Groupe protégés dans les pays dans lesquels les marques sont commercialisées.</li> <li>La commercialisation d'un produit dont la marque serait déjà utilisée par d'autres sociétés ou le non renouvellement de la protection de marques importantes dans le portefeuille pourraient entraîner des litiges puis des demandes de destruction des stocks concernés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les recherches d'antériorité et le suivi des enregistrements et de renouvellement sur la durée de vie de la marque sont des axes prioritaires pour la Société et font l'objet d'une vigilance spécifique confiée à un service dédié au sein du département juridique.</li> <li>Ce service, doté d'outils performants, assure, pour le monde entier, la gestion et la défense de ces droits de propriété intellectuelle.</li> </ul>
Risques informatiques - cybersécurité	<ul style="list-style-type: none"> <li>Dans un environnement de transformation digitale et d'évolution constante des technologies, les activités de la Société dépendent d'un fonctionnement de plus en plus dématérialisé et numérique.</li> <li>Le dysfonctionnement, l'arrêt des systèmes ou la perte de données pourraient avoir un impact significatif sur l'activité de la Société.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La Direction Informatique a instauré des règles strictes en matière de sécurité sur les infrastructures, les applications et les droits d'accès.</li> <li>Elle a également mis en place des équipements et outils de protection et de mise à jour de sécurité contre les intrusions, les cyberattaques et l'obsolescence des systèmes. Elle mène des campagnes de tests d'intrusion régulières.</li> <li>Par ailleurs, la Société a mis en place une charte informatique définissant les droits et devoirs des collaborateurs, utilisateurs du système d'informations afin d'assurer une exploitation de l'outil informatique dans un environnement sécurisé et conformément aux procédures de contrôle interne.</li> </ul>

# ÉTHIQUE ET CONFORMITÉ

Dans le cadre de sa démarche RSE, le Groupe s'attache à conduire ses activités tant internes qu'externes, avec intégrité et responsabilité. Il a donc décidé d'adopter le Code de conduite anticorruption Middenext afin d'exprimer ses convictions sur ce sujet et les partager avec l'ensemble de ses collaborateurs ainsi qu'avec tous les tiers avec qui il est amené à travailler. Ce Code de conduite précise les lignes directrices qui doivent être appliquées par tout collaborateur, qu'il soit en France ou à l'étranger. L'objectif est que chaque collaborateur du Groupe adopte un comportement éthique dans le cadre de ses activités au sein du Groupe. De plus, une charte éthique des affaires a été mise en place et sera opposable à ses partenaires afin de leur faire respecter les règles d'éthique, de morale et de droit sur lesquels le Groupe s'engage. Cette charte éthique leur a été partagée, à l'aide de la plateforme de suivi Provigis lancée en octobre 2023 et d'un mécanisme de signature électronique. Son déploiement est ainsi mesuré et des plans d'amélioration pourront être demandés aux partenaires.

	31 décembre 2023	31 août 2024
Nombre de fournisseurs qui ont reçu la charte éthique via Provigis	113	120
Part des fournisseurs qui ont signé la charte éthique	51 %	68 %

En complément de la diffusion de la charte éthique, nous avons décidé de former l'ensemble des collaborateurs à l'anti-corruption. Les collaborateurs les plus exposés en matière de risque bénéficieront d'une

journée spécifique conçue sur mesure et animée par un expert.

Une cartographie des risques de corruption sera finalisée en 2024.

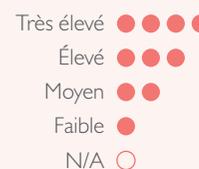
## MÉCANISME D'ALERTE ET DE RECUEIL DES SIGNALEMENTS

Interparfums met à la disposition de ses collaborateurs et de toutes ses parties prenantes, une plateforme de signalement d'EQS Group, prestataire indépendant, accessible via le lien <https://interparfums.integrityline.app/>. Mise en place fin 2023, cette plateforme – sécurisée et garantissant la confidentialité et la sécurité des échanges – permet à tous de remonter toute situation qui semblerait non conforme à l'éthique du Groupe. Précédemment, un autre moyen permettait de remonter les alertes et aucun signalement n'a été recueilli en 2023. La mise en place de cette plateforme a été accompagnée d'une communication précisant la procédure pour déposer un signalement ainsi que la politique de confidentialité des données conformément au Règlement Général sur la protection des données (RGPD). De manière plus générale, un Délégué à la protection des données (DPO) est garant de l'ensemble des mesures relatives au RGPD.

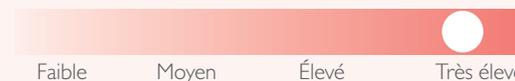
En cas de remontée d'alerte, un Comité Éthique composé de la Directrice Juridique, de la Directrice Ressources Humaines, et de la Responsable Compliance & DPO, a la charge de traiter les alertes en conduisant les enquêtes et en faisant appel, si besoin, à un cabinet extérieur spécialisé.

La Directrice Juridique a la charge de remonter l'ensemble des sujets liés à l'éthique des affaires au Comité Exécutif dont elle est membre et au Conseil d'administration si nécessaire.

## Impacts dans la chaîne de valeur



## Risques et Opportunités



## ..... FORMATION

Fin 2023, le Conseil d'administration et le Comité Exécutif ont été formés à la lutte contre la corruption.

Puis, l'ensemble des collaborateurs a suivi un module en e-learning sur la lutte contre la corruption.

Enfin, les collaborateurs identifiés comme personnes exposées (sur le périmètre du Groupe) suivront un module de formation en présentiel planifié sur fin 2024.

## ..... DEVOIR DE VIGILANCE

Dans le cadre des relations partenariales instaurées avec les fournisseurs, un plan d'actions en prévention des situations de dépendance économique des partenaires du Groupe est exercé.

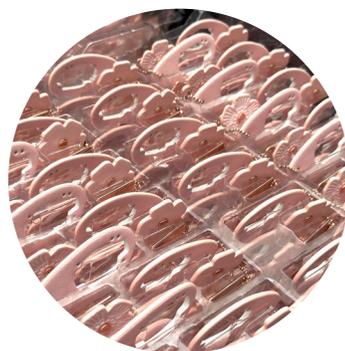
Cette vigilance s'exerce plus particulièrement vis-à-vis des partenaires pouvant être exposés en raison de leur taille et de leur infrastructure. Le Groupe a mis en place une veille afin d'identifier les sociétés qui pourraient, à terme, évoluer vers un risque de dépendance économique mettant en péril leur relation.

La vigilance du Groupe se concrétise aussi par une communication transparente sur des éléments permettant à ses partenaires de prévenir ce risque de dépendance en ayant une visibilité à moyen et long terme sur ses niveaux prévisionnels d'activité, ses stratégies d'évolution, ses besoins en termes d'innovation afin de permettre à ses fournisseurs de construire leur propre stratégie et de faire évoluer leurs capacités d'adaptation pour atteindre les objectifs souhaités.

Par ailleurs, le Groupe a engagé, depuis quelques années, une sécurisation de ses achats sur un certain nombre de composants critiques de ses lignes stratégiques. Cela s'est traduit par un dédoublement des moules et outillages chez deux fournisseurs différents.

Le cas échéant, le Groupe, exerçant son devoir de vigilance, peut également envisager un désengagement vis-à-vis du fournisseur concerné de manière anticipée et progressive en fonction du contexte de cette dépendance. D'une manière générale, dans le cadre de sa politique de vigilance en matière de risque de dépendance économique, le Groupe invite ses fournisseurs à régulièrement diversifier leur clientèle. De même, un fournisseur ayant développé une technique novatrice lui conférant un monopole peut également mettre le Groupe dans une situation à risque en termes d'approvisionnement, qui de ce fait pourra convenir avec celui-ci d'un commun accord de la recherche d'une seconde source d'approvisionnement.

90 %  
des collaborateurs  
formés à la lutte contre  
la corruption à la date  
du 30 septembre 2024  
(périmètre Groupe).





## COIN DES EXPERTS

Périmètre de reporting : le contenu de ce rapport et les indicateurs présentés dans les pages suivantes, sauf mention contraires, ont pour périmètre le Groupe (France, États-Unis et Singapour) et sont consolidés sur l'année 2023 (soit du 1er janvier au 31 décembre 2023). Aucune filiale n'est exclue de ce périmètre de reporting.

Le périmètre extra-financier couvert par ce reporting est identique au périmètre financier. Toutes les opérations d'Interparfums sont donc couvertes dans ce rapport.

56 Tableau des indicateurs  
59 Ressources utiles

## TABLEAU DES INDICATEURS ESG

Indicateur	Résultats 2021	Résultats 2022	Résultats 2023	Objectifs	ESRS	Référentiels ODD	GRI
Environnement							
Total annuel des émissions de gaz à effet de serre- Scope 1 et 2 (en TequCO <sub>2</sub> )	255	235	221	Neutralité (2025)	ESRS E1	13	305-1,305-2
Total annuel des émissions de gaz à effet de serre- Scope 1, 2 et 3 (en TequCO <sub>2</sub> )	174 940	152 937	191 255	Neutralité (2030)	ESRS E1	13	305-1,305-2
Intensité carbone (en kg de CO <sub>2</sub> par milliers d'euros de CA)	312	216	240		ESRS E1	13	305-1,305-2
Nombre de projets de contribution carbone	0	1	1		ESRS E1	13	305-1,305-2
Consommation énergétique totale (en MWh)	1 846	1 754	1 696		ESRS E1	7	305-1,305-2
Consommation d'énergie renouvelable auto-produite (en MWh)	0	0	4,9		ESRS E1	7	305-1,305-2
Consommation d'eau (entrepôt) (en m <sup>3</sup> )	2 495	3 949	1 301		ESRS E3	6	303-5
Zones de production (fournisseurs de rang 1) situés à proximité d'un espace naturel protégé en matière de biodiversité	Aucune	Aucune	Aucune	Aucune	ESRS E4	15	304-8
Part de verre PCR (recyclé) utilisée dans les emballages de produits	46 %	37 %	78 %		ESRS E5	12	301-2
Intensité d'utilisation du verre PCR (en tonnes/M€ de CA)	5,79	11,30	7,80		ESRS E5	12	301-2
Part de carton FSC utilisée dans les emballages de produits	1 %	10 %	88 %	100 %	ESRS E5	12	301-2
Intensité de carton FSC (en tonnes/M€ de CA)	0,03	3,20	1,98		ESRS E5	12	301-2
Intensité de plastique utilisée dans les emballages de produits (en tonnes/M€ de CA)	2,08	1,91	1,77		ESRS E5	12	301-1
Quantité de déchets produits (entrepôt) (en tonnes)	38	42,3	30		ESRS E5	12	306-3
Part des déchets valorisés dans des filières de recyclage	78 %	83 %	90 %		ESRS E5	12	306-5
Quantité de déchets dangereux produits (en tonnes)	3,78	8,80	0,00		ESRS E5	12	306-4
Montant des pénalités financières et amendes versées en cas de violations des réglementations environnementales en vigueur	0 €	0 €	0 €		ESRS E2	12	2-27

Indicateur	Résultats 2021	Résultats 2022	Résultats 2023	Objectifs	ESRS	Référentiels ODD	GRI
Social							
Effectif total permanent groupe	298	317	334		ESRS 2 et SI	8	2-7
Effectif par zone géographique : France	214	228	233		ESRS 2 et SI	8	2-7
Effectif par zone géographique : États-Unis	65	70	77		ESRS 2 et SI	8	2-7
Effectif par zone géographique : Singapour	19	19	24		ESRS 2 et SI	8	2-7
Effectif par type de contrat : permanent/non permanent	287/11	307/10	323/11		ESRS SI	8	2-7
Création de postes permanents	5	18	22		ESRS SI	8	401-1
Part des salariés couverts par une convention collective	72 %	72 %	70 %		ESRS SI	8	402-1
Répartition des collaborateurs par âge	Moins de 18 ans : 0 % Entre 18 et 24 ans : 4 % Entre 25 et 34 ans : 29,5 % Entre 35 et 44 ans : 32 % Entre 45 et 54 ans : 22,8 % 55 ans et plus : 11,7 %	Moins de 18 ans : 0 % Entre 18 et 24 ans : 4 % Entre 25 et 34 ans : 29 % Entre 35 et 44 ans : 29,7 % Entre 45 et 54 ans : 24,3 % 55 ans et plus : 13 %	Moins de 18 ans : 0 % Entre 18 et 24 ans : 5,7 % Entre 25 et 34 ans : 29,3 % Entre 35 et 44 ans : 29 % Entre 45 et 54 ans : 23,6 % 55 ans et plus : 12,4 %		ESRS SI	10	405-1
Age moyen des collaborateurs	nd	nd	41 ans		ESRS SI	10	405-1
Ancienneté moyenne des collaborateurs	nd	nd	7,55 ans		ESRS SI	8	
Taux de turn-over	nd	nd	22 %		ESRS SI	8	
Taux d'absentéisme	nd	2,34 %	2 %		ESRS SI	8	
Taux d'absentéisme (sans les congés maternité et paternité)	nd	1,21 %	1,80 %		ESRS SI	8	
Parité H/F sur l'effectif global	25 % / 75 %	26 % / 74 %	26 % / 74 %		ESRS SI	5	405-1
Parité H/F sur les postes de Direction	32 % / 68 %	35 % / 65 %	39 % / 61 %		ESRS SI	5	405-1
Index Égalité Professionnelle (France)	85 / 100	84 / 100	84 / 100		ESRS SI	5	405-2
Nombre de collaborateurs en situation de handicap	2	3	3		ESRS SI	10	405-1
Nombre de stagiaires présents au 31/12	13	4	0		ESRS SI	10	405-1
Part des collaborateurs formés au moins 1 fois dans l'année	36 %	23 %	38 %	70 % (2025)	ESRS SI	4	404
Nombre d'heures de formation	668	1 591	2 635		ESRS SI	4	404
Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur	2,24	5,02	7,89		ESRS SI	4	404-1

Indicateur	Résultats 2021	Résultats 2022	Résultats 2023	Objectifs	ESRS	Référentiels ODD	GRI
Nombre d'accidents du travail avec arrêt	0	1	1		ESRS S1	3	403-9
Nombre d'accidents de trajet avec arrêt	2	0	0		ESRS S1	3	403-9
Taux de fréquence (nombre d'accidents de travail avec arrêt par million d'heures travaillées)	5,26	2,48	1,87		ESRS S1	3	403-9
Taux de gravité (nombre de jours d'absence pour motif d'accidents pour mille heures travaillées)	0,04	0,03	0,01		ESRS S1	3	403-9
Nombre de maladies professionnelles	0	0	0		ESRS S1	3	403-10
Nombre de décès de collaborateurs survenus suite à un accident de travail	0	0	0		ESRS S1	3	403-9
Nombre d'appels au service d'écoute et d'accompagnement psychologique	0	0	1		ESRS S1	3	403-4
Part des collaborateurs rémunérés au dessus du salaire décent	100 %	100 %	100 %	100 %	ESRS S1	8	13.21.1
Nombre de réclamations par million de produits vendus	nd	0,04	0,02		ESRS S4	3	416
<b>Gouvernance</b>							
Part des administrateurs indépendants au Conseil d'administration	40 %	45 %	50 %	50 %	ESRS G1		2-9
Part des femmes au Conseil d'administration	40 %	45 %	50 %	50 %	ESRS G1	5	2-9
Existence d'un Comité Consultatif des Actionnaires Individuels	Non	Oui	Oui	Oui	ESRS G1		2-9
Existence d'un Comité RSE au sein du Conseil d'administration	Non	Non	Non	Oui (2024)	ESRS G1		2-9
Taux de présence des administrateurs	100 %	98 %	99 %		ESRS G1		2-9
Nombre de collaborateurs identifiés à risque en matière de corruption	nd	nd	72		ESRS G1	8	205
Taux d'impôt réel	29 %	24,8 %	26,9 %		ESRS G1	8	205
Part des collaborateurs formés à la lutte contre la corruption	nd	nd	3 %	> 95 % (2024)	ESRS G1	8	205
Nombre d'incidents rapportés grâce à la procédure de lanceur d'alerte	0	0	0		ESRS G1	8	205
Politique de protection des données personnelles (DPO)	Oui	Oui	Oui	Oui	ESRS G1	8	418
Part des fournisseurs directs ayant signé la charte éthique	N / A	N / A	51 %	> 90 %	ESRS G1	8	414



## RESSOURCES UTILES

### Interparfums

Site internet Finances

Rubrique ESG

Site internet Produits

Site présentant l'impact environnemental  
des produits et leurs compositions

<https://www.interparfums-finance.fr/>

<https://www.interparfums-finance.fr/demarche-rse/>

<https://www.interparfums.fr/>

<https://myproducts.interparfums.fr/>

### Agences de notation

CDP

Ecovadis

MSCI

S&P

Sustainalytics

<https://www.cdp.net/en/>

<https://ecovadis.com/fr/>

<https://www.msci.com/>

<https://www.spglobal.com/ratings/en/>

[https://www.sustainalytics.com/esg-rating/  
interparfums/1008759663](https://www.sustainalytics.com/esg-rating/interparfums/1008759663)

### Engagements et adhésions

FEBEA

Global Compact

Middlenext

SBTi

<https://www.febea.fr/>

[https://unglobalcompact.org/what-is-gc/  
participants/163783](https://unglobalcompact.org/what-is-gc/participants/163783)

<https://www.middlenext.com/>

[https://sciencebasedtargets.org/companies-taking-  
action#dashboard](https://sciencebasedtargets.org/companies-taking-action#dashboard)

# **INTERPARFUMS**

10 rue de Solférino 75007 Paris

Nous tenons à remercier l'ensemble des collaborateurs d'Interparfums qui ont permis, par leurs contributions, la réalisation de ce rapport.

Création et réalisation : Interparfums

Crédits photos : Photothèque Interparfums, Stéphane Aït Ouarab / Saï, Amandine Leblond, Sylvain La Rosa, Molly SJ Lowe, Stephane Martinelli.